



**CTB**

**Mali**

*Agence belge de développement*



**PROJET D'APPUI A LA SELECTION ET A LA MULTIPLICATION  
DU ZEBU AZAWAK AU MALI – MENAKA (PHASE II):**

**Rapport annuel 2009**

Février 2010

## **TABLE DES MATIÈRES**

<b>1</b>	<b>Sigles et abreviations .....</b>	<b>4</b>
<b>2</b>	<b>Fiche projet.....</b>	<b>6</b>
<b>3</b>	<b>Situation actuelle en bref .....</b>	<b>7</b>
	<b>Perspectives de consolidation des acquis des deux phases.....</b>	<b>8</b>
<b>4</b>	<b>Bilan de la planification des activités.....</b>	<b>10</b>
	<b>4.1 Aperçu des activités.....</b>	<b>10</b>
	<b>4.2 Analyse de la planification des activités.....</b>	<b>23</b>
<b>5</b>	<b>Bilan des finances .....</b>	<b>27</b>
	<b>5.1 Aperçu des dépenses par rapport au planning financier .....</b>	<b>27</b>
	<b>5.2 Analyse du planning financier.....</b>	<b>29</b>
<b>6</b>	<b>Suivi des indicateurs.....</b>	<b>31</b>
	<b>6.1 Objectif spécifique.....</b>	<b>31</b>
	<b>6.2 Résultats.....</b>	<b>32</b>
	<b>6.3 Évolution des indicateurs (graphique).....</b>	<b>35</b>
<b>7</b>	<b>Appréciation des critères de suivi .....</b>	<b>38</b>
	<b>7.1 Efficience .....</b>	<b>38</b>
	<b>7.2 Efficacité.....</b>	<b>38</b>
	<b>7.3 Durabilité.....</b>	<b>40</b>
<b>8</b>	<b>Mesures et recommandations .....</b>	<b>41</b>
	<b>8.1 Synthèse des critères d'appréciation.....</b>	<b>41</b>
	<b>8.2 Recommandations.....</b>	<b>41</b>
<b>9</b>	<b>NouveAU planNING : 2010.....</b>	<b>43</b>
	<b>9.1 Planning des activités de l'année 2010 : .....</b>	<b>43</b>
	<b>Tableau 6 : Planification des activités en 2010.....</b>	<b>43</b>
	<b>9.2 Planning financier de l'année 2010.....</b>	<b>52</b>
<b>10</b>	<b>.Conclusions .....</b>	<b>54</b>
	<b>10.1 Activités et Finances.....</b>	<b>54</b>
	<b>10.2 Critères de suivi .....</b>	<b>55</b>
	<b>10.2.1 Efficience.....</b>	<b>55</b>
	<b>10.2.2 Efficacité.....</b>	<b>55</b>

10.2.3	Durabilité .....	55
10.3	<b>Avis de la SMCL sur les recommandations</b> .....	56
10.3.1	Recommandations relatives au planning des activités .....	56
10.3.2	Recommandations relatives au planning financier .....	56
10.3.3	Recommandations relatives au Cadre logique .....	56
10.3.4	Autres recommandations .....	56
<b>11</b>	<b>Annexes .....</b>	<b>57</b>
11.1	<i>Tracking Gantt view / Activités</i> .....	57
11.2	<i>Rapport de base / Activités (AdeptTracker)</i> .....	57
11.3	<i>Mesure des indicateurs</i> .....	57
11.4	<i>Check-list Efficience</i> .....	57
11.5	<i>Check-list Efficacité</i> .....	57
11.6	<i>Check-list Durabilité</i> .....	57
11.7	<i>Encodage dans PIT (voir CTB)</i> .....	57
11.8	<i>Cadre logique (le cadre logique n'a pas changé)</i> .....	57
11.9	<i>Aperçu des marchés publics</i> .....	57

## **1 SIGLES ET ABBREVIATIONS**

<b>AESZA</b>	: Association Eleveurs Sélectionneurs Zébu Azawak
<b>AG</b>	: Assemblée Générale
<b>AGR</b>	: Activités Génératrices de Revenus
<b>Ander</b>	: Andéramboukane
<b>AT</b>	: Assistant Technique
<b>AS/CS</b>	: Arrangement Spécifique/Convention Spécifique
<b>BP</b>	: Bénéficiaires Performants
<b>BSI</b>	: Budget Spécial d'Investissement
<b>CAC</b>	: Comité d'Attribution des Crédits Communal
<b>CCPA</b>	: Comité Contrôle Paiements Achats
<b>CMB</b>	: Centre de Multiplication du Bétail
<b>COAC</b>	: Chargé des Organisations d'Animation et de Communication
<b>CODEPIL</b>	: Comité de Pilotage
<b>CP</b>	: Chargé de Programme
<b>CP-MC/AGR</b>	: Chargé Programme Micro Crédits/Activités Génératrices Revenus
<b>CPS</b>	: Cellule de Planification et de Statistiques
<b>CP-SCP</b>	: Chargé Programme Sélection Contrôle Performances
<b>CP- SPA</b>	: Chargé Programme Santé Productions Animales
<b>CS</b>	: Comité de Surveillance
<b>CTB</b>	: Coopération Technique Belge
<b>CTGC</b>	: Comité Transitoire de Gestion des Crédits
<b>CZ</b>	: Chef de Zone
<b>DAO</b>	: Dossier d'Appel d'Offre
<b>DGCD</b>	: Direction Générale de la Coopération au Développement
<b>DNPIA</b>	: Direction Nationale des Productions et des Industries Animales
<b>DRPIA</b>	: Direction Régionale des Productions et des Industries Animales
<b>DTF</b>	: Document Technique et Financier
<b>Enc.</b>	: Encadreur
<b>ES</b>	: Eleveur sélectionneur
<b>FDL</b>	: Fonds Local de Développement
<b>IA</b>	: Insémination Artificielle
<b>IER</b>	: Institut d'Economie Rurale
<b>IOV</b>	: Indicateurs Objectivement vérifiables
<b>MEP</b>	: Ministère de l'Élevage et de la Pêche
<b>PASMZAM</b>	: Projet d'Appui à la Sélection et à la Multiplication du Zébu Azawak au Mali
<b>PETF</b>	: Programme d'Exécution Technique et Financière
<b>PPCB</b>	: Péripneumonie Contagieuse Bovine
<b>RAF</b>	: Responsable Administratif & Financier
<b>RH</b>	: Ressources Humaines
<b>SAF/CAP</b>	: Section Alphabétisation Fonctionnelle / Centre d'Animation Pédagogique
<b>SAT</b>	: Schéma Aménagement Territoire
<b>SC</b>	: Société Coopérative
<b>SCFBVIM</b>	: Société Coopérative Filière bétail Viande Ménaka
<b>SDSES</b>	: Service du Développement Social et de l'Economie Solidaire
<b>SLPIA</b>	: Service Local des Productions et Industries Animales
<b>SLV</b>	: Service Local Vétérinaire

<b>SMCL</b>	: Structure Mixte de Concertation Locale
<b>SNV</b>	: Organisation Néerlandaise de Développement
<b>TDR</b>	: Termes de référence
<b>TTC</b>	: Toutes Taxes Comprises
<b>V. F</b>	: Veau femelle
<b>V. M</b>	: Veau mâle
<b>Urb</b>	: Urbanisme (service de l'Urbanisme)
<b>UT</b>	: Unité de Testage
<b>ZA</b>	: Zébu Azawak

## 2 FICHE PROJET

### Chronologie et documents

<b>Nom abrégé</b>	PASMZAM	<b>Navision</b>	MLI 05 020 12	<b>Phase</b>	EXE
<b>Bailleur</b>	DGCD	<b>Financement</b>		<b>Mode gestion</b>	COGESTION
<b>Début projet</b>	20/05//2006	<b>Durée projet</b>	48 mois	<b>Fin projet</b>	20/05/2010
<b>Début CS</b>	15/11/2005	<b>Durée CS</b>	72 mois	<b>Fin CS</b>	15/11/2011
<b>Secteur d'intervention (CAD)</b>		Elevage			
<b>Ministère de tutelle</b>		Ministère de l'élevage et de la Pêche / Direction Nationale des Productions et des Industries Animales (DNPIA)			

### Brève Description

Le projet, actif depuis 2001, a pour objectif « *d'améliorer les performances du zébu Azawak dans des filières dynamisées* » dans le cercle de Ménaka au Nord du Mali, en zone Touareg. Dans cette zone, les sécheresses consécutives de ces trois dernières décennies ont décimé près de 85% du bétail. Les effets de ces aléas climatiques conjugués aux troubles sociopolitiques répétitifs ont contraint bon nombre d'éleveurs à abandonner l'élevage alors qu'il constitue la principale source de revenus et de l'alimentation des familles. Dans sa 1<sup>ère</sup> phase, le projet a mis en route des mécanismes sociaux de reconstitution du cheptel des ménages vulnérables.

Au cours de la seconde phase, qui a débuté en mai 2006, outre le renforcement de l'organisation des éleveurs pour une autonomie d'actions potentielle, l'accent est mis sur l'amélioration génétique de la race Azawak (dont le berceau se trouve précisément dans la zone d'intervention), ainsi que sur l'amélioration de la gestion technico-économique des élevages. Celle-ci se réalise essentiellement par l'amélioration des statuts sanitaires et alimentaires grâce à l'introduction et l'appropriation de techniques simples et adéquates d'élevage.

### Objectif Global

Contribuer à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire au Mali

### Objectif Spécifique

L'amélioration des performances du zébu Azawak dans des filières dynamisées est assurée.

### Résultats : 5 résultats attendus

1. Les éleveurs sont regroupés au sein des sociétés coopératives opérationnelles
2. Les éleveurs participent activement et durablement à la sélection de l'Azawak
3. Les éleveurs améliorent la gestion technico-économique de leur élevage
4. Les activités de crédit sont professionnalisées et durables
5. L'implantation locale et régionale du projet est assurée.

### Finance

	Régie	Cogestion	Total
<b>Budget</b>	<b>606.928 €</b>	<b>1.715.888 €</b>	<b>2.322.816 €</b>
<b>Taux d'exécution 31/12/2009</b>	<b>505.673,78€</b>	<b>1.432.0061,66€</b>	<b>1.937.735,44€</b> <b>83%</b>

### **3 SITUATION ACTUELLE EN BREF**

Au cours de sa première phase (2000 à 2005), le projet a mis en œuvre un mécanisme d'attribution de noyaux d'Azawak (4 génisses, un taureau et un dromadaire) à des éleveurs bénéficiaires sous forme d'un crédit en nature assorti d'un remboursement en nature (espèce pour espèce, sexe pour sexe, âge pour âge) après quatre ans d'élevage. Au total, 193 familles ont bénéficié de ce crédit.

Cette phase a aussi initié la structuration et l'organisation des éleveurs en sociétés coopératives par commune (5 communes du Cercle de Ménaka).

Le début de la deuxième phase (2006) a coïncidé avec la mise en route des mécanismes de remboursement des animaux attribués depuis la phase précédente ; des difficultés sont vite apparues car les éleveurs, pasteurs de nature, ne voulant pas se séparer des animaux auxquels ils sont habitués. Pour pallier cette contrainte, le projet a introduit le remboursement en monnaie et/ou mixte, ce qui offre l'avantage d'acheminer les éleveurs vers une économie de marché.

Le bilan relatif à la première phase montre que sur un crédit en nature de 193 noyaux d'Azawak représentant une valeur de 164.146.500 francs CFA, au 31 décembre 2009, 152 noyaux sont déjà remboursés totalement (79%) et 29 partiellement (15%) pour une valeur totale de 143.861.650 francs CFA. A l'analyse des niveaux de remboursements par commune, il ressort que les éleveurs préfèrent, majoritairement, le remboursement en espèce.

Les paiements en nature contribuent directement à la création de nouveaux noyaux ; tandis que ceux en monnaie alimentent un fonds spécial appelé « fonds de développement du zébu Azawak » (109.641.333 FCFA au 31 décembre 2009). Par le canal d'une institution de micro finance, ce dernier aidera à la poursuite de la diffusion de l'Azawak dans la zone d'intervention au-delà même de la vie du projet.

La poursuite de ce crédit au cours de cette seconde phase a permis d'étendre la couverture du projet sur 361 familles ; et le fonds de développement du zébu Azawak déjà constitué représente une dotation de 146 nouveaux noyaux.

Cette deuxième phase du projet poursuit le renforcement des capacités organisationnelles des sociétés coopératives pour une auto-prise en charge. Ce processus devrait aboutir, en fin d'année 2009, à la fédération de ces sociétés coopératives en une Union faîtière, appelée à prendre en main l'ensemble des services nécessaires au bon fonctionnement des élevages des éleveurs membres.

Si les fonds de roulement acquis par les sociétés coopératives lors de la première phase sont restés dormants, grâce à une nouvelle intervention du projet, depuis mars 2009, ils sont de nouveau opérationnels. Ainsi, entre mars et décembre 2009, le projet a mis à la disposition des éleveurs 720 Tonnes d'aliments bétail-BUNAFAMA et un stock considérable d'autres intrants vétérinaires.

A partir du mois de septembre, le projet et les Collectivités locales ont entamé une vaste campagne d'information et d'évaluation de l'état des pâturages afin d'asseoir, de concert avec les éleveurs, une gestion stratégique des ressources fourragères et des eaux de surface (mares) en attendant la prochaine saison hivernale 2010.

Pour alléger les difficultés de transport des intrants et du bétail entre les différentes communes, le projet a acquis, en mai 2009, un camion bétailière d'une capacité utile de 10

Tonnes. Dans un processus d'appropriation et de responsabilisation progressive, les sociétés coopératives participent aux frais de transport et d'amortissement de cet outil.

Dans sa démarche de jeter les bases d'un programme de sélection du zébu Azawak dans son aire d'origine, les premiers éleveurs sélectionneurs, au nombre de cinquante et regroupés au sein de l' « *Association d'Éleveurs sélectionneurs du zébu Azawak* », AESZA, ont acquis, en septembre, des taureaux sélectionnés issus de la station de Toukounous au Niger. Ces géniteurs participent au dispositif organisationnel du processus de sélection en milieu ouvert que le projet est entrain de mettre en place.

Dans cette perspective de promotion du zébu Azawak et pour un développement communautaire solidaire, le projet accorde un soutien technique et financier à d'autres sociétés coopératives et associations dans leurs activités contribuant au développement du secteur de l'élevage. A ce titre, en appui à la politique nationale de valorisation du lait cru local, le projet appuie une association féminine dans l'édification d'une première mini-laiterie à Ménaka. L'infrastructure et l'équipement de cette unité ont été remis à une association de femmes affiliée à la CAFO, le 24 novembre 2009, par le Préfet du Cercle de Ménaka.

Pour des actions dont la mise en œuvre dépasse le cadre associatif (infrastructures communautaires et fora d'éleveurs), les contributions passent au travers des Collectivités locales (fonds de développement local).

Le projet développe aussi son ancrage sous-régional à côté des deux autres projets Azawak du Burkina et du Niger. A cet effet, il est attendu l'organisation, en 2010 par le Mali, d'une rencontre tripartite qui privilégiera la mise en relation des organisations socioprofessionnelles nationales d'éleveurs d'Azawak pour des échanges d'expériences, d'animaux performants etc.

De son démarrage à la fin de l'année 2009, la prestation a mobilisé un budget total de 2.285.629,27 € (1.499.274.519FCFA) dont 1.937.735,44 € (1.276.071.126FCFA) de contribution belge et 347.893,83€ (228.203.391 FCFA) pour la contribution malienne à travers le Budget Spécial d'Investissement (BSI).

## **Perspectives de consolidation des acquis des deux phases**

La mise à disposition de noyaux d'animaux à des familles démunies s'est faite à travers la mise en œuvre d'un système de crédit. Au cours de l'année 2010 et pour plus d'efficacité, la gestion de ce crédit sera transférée à une institution de micro finance. Ce processus sera un des signaux forts d'entrée du projet dans sa troisième phase de consolidation des acquis et de responsabilisation des bénéficiaires.

Ce transfert de compétences marquera l'ouverture vers un crédit plus professionnel qui supplantera le crédit social actuel. Il s'agit de relever les éleveurs d'une économie passive vers une économie active dans laquelle l'élevage est un facteur de production devant s'inscrire dans des circuits commerciaux et non un simple prestige social. A cet effet, le crédit sera en espèce et dépendra du plan d'affaires (achat d'animaux ou autre activité de promotion de l'élevage) des éleveurs (individuels ou associés) et/ou d'autres acteurs du secteur de l'élevage.

Les sociétés coopératives sont dans un processus de se fédérer en une Union faitière. Dans une stratégie d'appropriation et de responsabilisation, le projet assurera le transfert des moyens (i) matériels (magasin central de stockage d'intrants et le camion bétailière), (ii) financiers (fonds de roulement pour achat d'intrants d'élevage) et (iii) des compétences



(mécanismes de gestion de biens communautaires et représentation des sociétés coopératives d'éleveurs membres) à cette union qui, progressivement acquerra une autonomie d'actions.

A terme, le dispositif de sélection de l'Azawak en milieu ouvert mis en œuvre par le projet en partenariat avec les éleveurs sélectionneurs devrait aboutir à l'édification d'un programme d'amélioration génétique opérationnel, durable et reproductible aux autres races bovines autochtones. La mise en œuvre technique de ce programme sera progressivement transférée aux services du Ministère œuvrant sur le terrain : la DRPIA à travers les UAPIA.

Ces perspectives seront analysées et amendées par la prochaine mission d'évaluation finale du projet (prévue au premier quadrimestre 2010) et selon leur pertinence, elles pourront être reprises par la mission de formulation de la troisième phase (prévue vers la fin du premier semestre 2010).

## **4 BILAN DE LA PLANIFICATION DES ACTIVITES**

### **4.1 Aperçu des activités**

Dans son plan d'actions opérationnel élaboré et approuvé en décembre 2008, la direction du projet a privilégié l'amélioration de la communication interne d'une part, et celle avec ses partenaires d'autre part. Cette démarche a été soutenue (i) en interne par un certain nombre de réunions et (ii) en externe, elle a réussi à établir une bonne confiance entre le projet et ses partenaires. A ces deux titres, on peut citer notamment :

- Dix réunions techniques mensuelles dans le cadre de l'élaboration du programme d'activités et de sa mise en œuvre tout au long de l'année, de l'élaboration des documents techniques du projet (journée Azawak, note de capitalisation des acquis du projet et fiche d'identification 3<sup>ème</sup> phase), l'organisation et l'achat des taureaux sélectionnés à Toukounous.
- Cinq réunions de concertation avec les Sociétés coopératives de promotion du Zébu Azawak et l'Association des éleveurs sélectionneurs du Zébu Azawak (AESZA). Ce qui a permis de faire la situation des fonds de roulement et celle des opérations d'approvisionnement des éleveurs en aliment bétail, la mise en place des modalités de gestion du camion bétailière, l'approbation des modalités de répartition des taureaux achetés à Toukounous entre les éleveurs sélectionneurs. Plus spécialement, le 18 novembre 2009, les présidents des sociétés coopératives ont dressé, séance tenante avec les responsables du projet, les bilans chiffrés de l'année 2009. Cet exercice a été fortement apprécié par tous les participants car sa poursuite dans le temps favorisera la transparence et la rigueur dans la gestion des biens communautaires; le prochain rendez-vous a été fixé, de commun accord, au 31 mars 2010.
- Dans le cadre du dialogue avec l'Administration et les Collectivités locales du Cercle de Ménaka, une réunion s'est tenue le 17 juin 2009 au siège du projet et a rassemblé outre le Préfet du Cercle, les Maires des cinq communes et le Président du Conseil du Cercle. Elle a permis aux premiers responsables du Cercle d'avoir une bonne connaissance de l'avancement des activités du projet et des difficultés rencontrées d'une part et, d'autre part, de dresser ensemble le bilan de la mise en œuvre conjointe des fonds de développement local. Les réalisations cofinancées concernent 7 infrastructures communautaires d'élevage et trois fora d'éleveurs. La contribution du projet s'élève à 43.391.209 francs CFA. Toutes les dépenses réalisées ont été approuvées à l'unanimité.  
Le 24 novembre 2009, l'Administration, les Collectivités locales et le projet se sont encore réunis pour asseoir les modalités de l'organisation de la première Journée de l'Azawak à Ménaka qui se tiendra au mois de février 2010 (le 21 février 2010).
- Trois réunions de concertation avec les Associations affiliées à la CAFO et INFAIMAN : avec ces partenaires, le projet a examiné et approuvé la proposition d'appui aux femmes dans leur démarche de mise en place d'une unité de collecte, de transformation et de commercialisation du lait à Ménaka. La Préfecture a apporté sa contribution par la dotation d'une parcelle urbaine à la CAFO, pour abriter les constructions. Il faut noter que cette initiative s'inscrit dans le cadre de la politique nationale de valorisation du lait cru local.
- Suite au retard dans l'installation de la saison des pluies qui a donné lieu à un déficit pluviométrique sur presque tout le Nord du Mali, en partenariat avec les services de la DRPIA de Gao et des autorités administratives de la région et du Cercle, le projet a accompagné et a participé à une vaste campagne d'évaluations de l'état des pâturages et de sensibilisation des éleveurs. Cette campagne a abouti à un atelier qui s'est tenu le 26 septembre 2006 à Ménaka pour asseoir une stratégie concertée d'utilisation des ressources fourragères disponibles et des mares pérennes. Une autre rencontre s'est tenue du 20 au 23 novembre à TINAGOROF sur le suivi de la mise en œuvre des recommandations de la

rencontre de 2008 à TAMALET et pour orienter les éleveurs sur les sites mieux fournis en fourrages et en eau.

Dans le cadre du suivi, le projet a reçu trois missions et a organisé trois comités de pilotage :

- **Une mission d'audit financier de la CTB** : qui a séjourné à Ménaka en janvier-février 2009.

Cette mission a émis des recommandations par domaine d'activités.

- 1) Passation des marchés :
  - Préciser les spécifications techniques de biens à acquérir.
  - Relancer le fournisseur de la bétailière, pour lui rappeler les spécifications techniques,
  - Relancer le fournisseur du groupe électrogène, pour la mise en marche du groupe.
- 2) Système d'information :
  - Acquérir un serveur par le Projet, pour la sécurité du système d'information.
- 3) Système de sécurité
  - Renforcer le système de sécurité par l'acquisition des extincteurs pour les véhicules et les locaux, et de veiller à leur entretien régulier.
- 4) Gestion des immobilisations :
  - Procéder à la codification de toutes les immobilisations

- 5) Matériels de la première phase transférés en deuxième phase :

A la date de son intervention, la mission a constaté l'existence physique de tous les matériels du Projet, sauf les Deux (02) véhicules de la première phase du Projet, normalement transférés en deuxième phase.

Il s'agit de *Deux (02) TOYOTA HILUX* immatriculées *AAT 2458 et AAT 2459*, acquis le *16/09/2004*, pour un montant total, de *FCFA 26 000 000*.

A cet effet, la mission recommande au projet de fournir une attestation de réception de ces Deux (02) véhicules par la DNPIA.

- 6) *Séparation des tâches incompatibles* :

Après avoir constaté un cumul de fonctions par le Responsable administratif et financier, la mission recommande de procéder au recrutement d'un Caissier pour la gestion de la Caisse

- 7) Gestion du personnel :
  - Mettre en place des Procédures de gestion de son Personnel
- 8) Système de transaction financière
  - Formaliser toutes les transactions financières quelle que soit leur nature.

- **Une mission d'évaluation de la Direction Générale de la Coopération au Développement**, en septembre-octobre 2009: celle-ci constitue une mission d'évaluation externe de la CTB et portait essentiellement sur la qualité de la prestation de coopération plus tôt que sur les résultats atteints.

Cette mission n'a pas pu se rendre sur le terrain à Ménaka compte tenu des délais de séjour fortement limités au Mali. Ainsi, les travaux de la mission se sont basés sur la documentation du projet, les entretiens et interviews de personnes ressources du projet (Ordonnateurs, direction, membres du comité de pilotage, représentants des collectivités locales et des éleveurs de Ménaka).

A l'issue des travaux, la mission porte le jugement suivant :

- La pertinence du projet PASMZAM II est évaluée comme satisfaisante mais cette appréciation est contrastée par plusieurs facteurs. Le projet répond à un besoin des éleveurs mais de par la stratégie choisie, il n'atteint qu'indirectement et sans avoir une garantie sur les personnes vulnérables de la zone.
- L'efficacité et l'efficience du projet sont évaluées comme faibles mais connaissent une nette amélioration depuis fin 2008.
- La durabilité de l'intervention est évaluée comme globalement faible.

Dans ses conclusions, la mission recommande :

- la nécessité de mener des réflexions sur le développement d'une approche filière production bovine qui tient compte des spécificités du contexte, des potentialités et des difficultés locales (de la zone d'intervention).
- L'inscription du projet dans les processus de décentralisation et de déconcentration même si cela a des conséquences sur l'efficience et l'efficacité définies dans le sens strict du projet.

La poursuite de la mise en œuvre du projet s'attèle à lever les écueils relevés par ces missions. Plus particulièrement, la mise en place d'une Union faitière des sociétés coopératives, en février 2010, marquera le début du transfert des compétences du projet vers des bénéficiaires organisés. La troisième phase s'attachera à développer les capacités endogènes de pérennisations des actions et des acquis du projet au travers des organisations d'éleveurs et les services du Ministère de l'Elevage et de la Pêche œuvrant sur terrain.

- Pour mieux répondre à son objectif d'asseoir un programme de sélection de l'Azawak adapté aux conditions du milieu, le projet a commandité et a accueilli **une mission qui a évalué le carnet de l'éleveur et les activités de sélection mises en œuvre**. A son terme, la mission a proposé un processus de sélection en milieu ouvert et des outils de suivi des animaux et des troupeaux (avril-mai, 2009).

Les conclusions et recommandations de cette mission sont décrites au niveau du résultat II.

- Deux Comités de pilotage se sont déroulés à Ménaka (5-6 mars 2009) et à Bamako (28 juillet 2009).

En soutien à la bonne exécution des activités du projet, la DRPIA de Gao a doté le Cercle de Ménaka, en juillet 2009, de deux nouveaux Chefs de zone.

Le tableau ci-après fournit d'amples informations sur les activités réalisées au cours de l'année sous-revue.

Tableau 1 : Etat d'avancement des activités du projet par rapport aux indicateurs du cadre logique.

Objectif global et objectif spécifique	
IOV	Etat d'avancement
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 300 familles ont acquis 1000 Azawak,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 168 familles ont reçu au total 686 zébus Azawak (568 génisses et 118 taureaux) et 48 dromadaires.</li> </ul> <p>En même temps les remboursements en espèce ont permis la constitution d'un fonds de promotion de l'Azawak de 109 millions de francs représentant une dotation potentielle de 146 noyaux. C'est dire que cet indicateur est largement atteint plus de 100%.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Aussi 50 éleveurs sélectionneurs ont acquis 50 taureaux sélectionnés et 50 dromadaires.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ le cheptel Azawak détenu par les éleveurs encadrés depuis le début du projet se sera multiplié et atteindra 6500 têtes,</li> </ul>	<p>Le cheptel théorique susceptible de former la base du suivi atteint les 4000 têtes environ (éleveurs bénéficiaires et éleveurs sélectionneurs). Ce cheptel représente environ 61,54% de l'indicateur de base.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ dans les troupeaux ayant bénéficié d'un géniteur sélectionné, la production laitière des filles est augmentée de 15% et le poids moyen des jeunes à 1 an est augmenté de 10%,</li> </ul>	<p>L'analyse par l'IER des données de reproduction et de production des troupeaux encadrés montre un impact positif de l'encadrement du projet sur les performances globales des animaux sans dégager le progrès génétique accumulé. Les résultats de cette analyse montrent une diminution significative de l'âge à la première mise bas ; c'est dire que l'encadrement du projet a induit une précocité des génisses. Ce constat sous entend une amélioration de la croissance et probablement une augmentation de la production laitière. Le nouveau dispositif de suivi rapproché des animaux des éleveurs sélectionneurs permettra de pallier cette lacune.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ chaque éleveur a recours aux circuits de commercialisation mis en place par les sociétés coopératives,</li> </ul>	<p>Les Sociétés Coopératives existent et sont opérationnelles mais la commercialisation des animaux demeure encore du domaine individuel. Néanmoins, la Société coopérative d'Anderamboukane et deux associations associées (FBVIM et AÏTIMA) ont déjà bénéficié de fonds du projet pour la promotion de la commercialisation du bétail mais les résultats demeurent encore mitigés.</p> <p>Les fonds acquis pourront permettre le renouvellement de l'opération dans un contexte plus maîtrisé, car ces associations ont acquis de l'expérience.</p>

## Résultat 1. Les éleveurs sont regroupés au sein de sociétés coopératives opérationnelles

Activités	Réalisations																																			
1.1 Former les dirigeants à la gestion et à l'animation de leurs sociétés	<p>Le projet réalise l'encadrement des sociétés coopératives (SC) en partenariat avec le Service du Développement Social et de l'Economie Solidaire (SDSES). Le protocole entre le projet et le SDSES a été révisé à travers un avenant. Le SDSES et le projet ont poursuivi la sensibilisation des sociétés coopératives à la mise en place de leur Union faîtière. Les présidents ou représentants des sociétés coopératives de Ménaka se sont rendus en visite au Burkina, en février 2009 pour échanger avec les éleveurs d'Azawak sur le processus de mise en place de leur Union (2006) et les modalités de gestion des fonds et des biens communautaires.</p>																																			
1.2 Appuyer les sociétés coopératives de promotion du zébu Azawak dans leurs activités	<p>Au cours de la période sous-revue, le contrat social qui lie le projet aux sociétés coopératives a été révisé, allégé et adopté après son amendement par les Conseils d'Administration et de Surveillance de 3 sociétés coopératives (Inékar, Anderamboukane et Ménaka) ; les autres devraient le faire bien avant l'érection de l'Union faîtière. De mars à décembre 2009, le projet a conduit des opérations d'approvisionnements des sociétés coopératives de 720 Tonnes d'aliment bétail et d'intrants zoo-vétérinaires. Ainsi le projet répond aux besoins des éleveurs pour le bon entretien des animaux, pour soutenir les productions et pour juguler les maladies carencielles (syndrome paralytique). Pour faciliter le transport des animaux et des intrants, un camion bétailière a été acquis en avril. De concert avec le projet, et dans le cadre d'une responsabilisation progressive des bénéficiaires, il a été établi un mécanisme de gestion et de contribution des sociétés coopératives au frais de fonctionnement de ce camion (conclusions de la réunion du 10 juin 2009). Pour la première fois, le 18/11/2009, les présidents des sociétés coopératives ont été invités par le projet à dresser leurs bilans chiffrés au cours d'une réunion au siège du projet. La Société coopérative de Alata n'a pas pu fournir son bilan. Les bilans réalisés sont :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Libellé</th> <th>MENAKA</th> <th>ANDERAMBOUKANE</th> <th>TIDERMENE</th> <th>ALATA</th> <th>INEKAR</th> <th>AESZA</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Stock physique (FCFA)</td> <td>2.016.525</td> <td>2.682.500</td> <td>324.550</td> <td></td> <td>100.000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Créances (FCFA)</td> <td>1.496.525</td> <td>0</td> <td>286.350</td> <td></td> <td>3.108.000</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Caisse (FCFA)</td> <td>2.581.145</td> <td>1.842.500</td> <td>1.665.400</td> <td></td> <td>100.000</td> <td>350.000</td> </tr> <tr> <td><b>Total (FCFA)</b></td> <td><b>6.094.095</b></td> <td><b>5.743.000</b></td> <td><b>2.276.350</b></td> <td></td> <td><b>3.308.000</b></td> <td><b>350.000</b></td> </tr> </tbody> </table> <p>Les prochains bilans seront dressés le 31 mars 2010. Cette réunion a été fort appréciée par tous les participants car elle contribue à améliorer la transparence et la bonne gestion des sociétés coopératives. Dans le cadre du renforcement des capacités fonctionnelles des sociétés coopératives en</p>	Libellé	MENAKA	ANDERAMBOUKANE	TIDERMENE	ALATA	INEKAR	AESZA	Stock physique (FCFA)	2.016.525	2.682.500	324.550		100.000		Créances (FCFA)	1.496.525	0	286.350		3.108.000		Caisse (FCFA)	2.581.145	1.842.500	1.665.400		100.000	350.000	<b>Total (FCFA)</b>	<b>6.094.095</b>	<b>5.743.000</b>	<b>2.276.350</b>		<b>3.308.000</b>	<b>350.000</b>
Libellé	MENAKA	ANDERAMBOUKANE	TIDERMENE	ALATA	INEKAR	AESZA																														
Stock physique (FCFA)	2.016.525	2.682.500	324.550		100.000																															
Créances (FCFA)	1.496.525	0	286.350		3.108.000																															
Caisse (FCFA)	2.581.145	1.842.500	1.665.400		100.000	350.000																														
<b>Total (FCFA)</b>	<b>6.094.095</b>	<b>5.743.000</b>	<b>2.276.350</b>		<b>3.308.000</b>	<b>350.000</b>																														

	<p>vue d'un transfert de compétence un appui substantiel en nature, équivalent à 1.500.000FCFA sous forme d'aliments bétails et de pierres à lécher, a été accordé par le projet à chacune d'elles. Cette subvention était liée à la présentation d'un bilan fiable. A cet effet, trois sociétés coopératives et l'AESZA ont bénéficié de la subvention. Pour faire face à l'insuffisance des pâturages campagne 2009-2010, le projet a déjà mobilisé 240 tonnes.</p>
<p>1.3 Soutenir d'autres sociétés coopératives dans leurs activités contribuant à la promotion du zébu Azawak</p>	<p>De concert avec une association féminine de Ménaka affiliée à la CAFO, il a été élaboré un programme de construction d'une unité de collecte, de transformation et de commercialisation de produits laitiers. A cet effet, 4 femmes ont suivi une formation ad hoc, dispensée par d'autres femmes, au Burkina Faso. C'est le 24 novembre que, par les mains du Préfet de Ménaka, le projet a remis l'infrastructure, le matériel et un fonds de démarrage à la CAFO. L'ensemble aura coûté la somme de 21.316.318F CFA. D'autres appuis concernent la bourgouculture avec une réalisation de 6,25ha par 10 associations à Ménaka et à Anderamboukane.</p> <p>Des missions de suivi des opérations de commercialisation de taurillons de la société coopérative du zébu Azawak d' Anderamboukane et d'Aïtma ont été effectuées. Concernant Anderamboukane, la situation de la gestion de l'opération se présente comme suite :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Montant de l'opération : 4.000.000FCFA</li> <li>- Opérations réalisées : 07</li> <li>- Montant en caisse 1.750.000FCFA,</li> <li>- Montant investi comme fonds de roulement aliment bétail : 1.500.000 FCFA,</li> <li>- Bénéfice engendré : 733.000FCFA (commercialisation des taurillons et de l'aliment bétail),</li> <li>- 10taureaux non vendus (prix d'achat) : 2.250.000FCFA,</li> <li>- 1 taureau mort suite morsure de serpent (prix d'achat : 250.000FCFA)</li> </ul> <p>Quant à Aïtma il a été inventorié 11 bovins dont 04 vaches 02 taurillons, 01 génisse ; parmi les vaches trois ont mis bas.</p> <p>Ces opérations de commercialisation de taurillons ont connu d'énormes difficultés liées à la baisse des prix des animaux au niveau des marchés locaux de Ménaka (Ménaka ville, Azaragane, Tifadimata, Anderamboukane) et ceux du Niger (Abala, Banibangou).</p>
<p>1.4 Appuyer les sociétés coopératives dans le transfert progressif de certaines activités du projet</p>	<p>Le 10 juin 2009, une réunion a rassemblé au siège du projet tous les présidents des SC en vue d'asseoir une politique concertée de transfert de la gestion des intrants et du fonctionnement du camion aux éleveurs à travers leurs SC.</p> <p>Le projet a acheté et remis aux éleveurs sélectionneurs du matériel de contrôle des performances afin que certaines opérations (contrôle laitier, pesée des veaux, remplissage</p>

	<p>de certaines fiches de suivi des troupeaux etc.) soient effectuées progressivement par les éleveurs.</p> <p>Le processus de mise en place d'Union faîtière des sociétés coopératives marquera le transfert des compétences et de la gestion des fonds et des biens communautaires à des éleveurs organisés.</p>
<p>1.5 Appuyer les sociétés coopératives dans la création de l'Union des sociétés coopératives des Eleveurs d'Azawak</p>	<p>Du 29 janvier au 6 février 2009, des représentants des sociétés coopératives ont effectué une visite d'échange d'expériences chez leurs homologues du Burkina Faso pour (i) s'enquérir du processus de mise en place de leur Union Nationale des Eleveurs d'Azawak du Burkina (UNEAB), (ii) son organisation et (iii) la gestion des biens et des fonds communautaires. Les principaux enseignements tirés ont été restitués aux membres des différentes sociétés coopératives.</p> <p>Dans le cadre de la mise en place d'une Union faîtière, l'encadrement du projet et le SDSSES ont réalisé des missions de sensibilisation dans les 5 communes de Ménaka et ont rédigé les documents provisoires concernant (i) les statuts, (ii) le règlement intérieur et (iii) le processus de mise en place de la faîtière. D'ores et déjà les éleveurs ont montré leur intérêt et leur disponibilité à soutenir cette démarche. Ainsi, la mise en place de l'union des sociétés coopératives est dans sa phase décisive après les amendements et suggestions apportés aux statuts et règlement intérieur. Plus de trente réunions formelles et informelles ont été tenues sur ce points à tous les niveaux d'encadrement (le projet, le SDSSES, les zones, les encadreurs, les Sociétés Coopératives).</p> <p>Le Bureau de cette faîtière sera présenté officiellement lors de la Journée Azawak prévue en février 2010. Son objectif principal est de rendre visible la mise en œuvre de la politique du Ministère de l'Elevage et de la Pêche. à travers les réalisations du projet.</p>
<p>Autres activités</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Le programme de communication a mis en place un cadre de partenariat avec la radio rurale de Ménaka qui s'est concrétisé par une table ronde organisée sur l'historique du projet, les activités, les perspectives. Ce partenariat a fait l'objet d'un contrat qui en plus de la réalisation et présentation des émissions radiophoniques sur les activités, l'accent a été mis sur les spots de sensibilisation parmi lesquels les différentes maladies animales et certains thèmes de renforcement des capacités des éleveurs en général et des bénéficiaires du zébu Azawak en particulier.</li> <li>-Par ailleurs, concernant les festivités marquant les dix (10) d'existence de la coopération technique belge (CTB) au service du développement, une mission d'un photographe venu de Belgique a réalisé des prises de vue sur les activités de suivi- zootechnique auprès de deux (2) éleveurs sélectionneurs de la commune centrale de Ménaka. Ces images vont permettre de montrer aux contribuables belges la destination de leur fonds en destination des pays bénéficiaires.</li> <li>- Un reportage sur le projet a été réalisé par la radio télévision du Mali dont la diffusion attend l'intervention de la responsable du ministère de tutelle et celle de la CTB.</li> </ul>



## Résultat 2. Les éleveurs participent activement et durablement à la sélection de l'Azawak

Activités	Réalizations
2.1 Elaborer un programme de sélection efficace et adapté aux conditions du Cercle	Une équipe de l'IER (Institut d'Economie Rurale) a séjourné au projet 15 jours au mois d'avril pour nettoyer et automatiser la banque de données zootechniques du projet. Aussi, elle a réalisé des prélèvements sanguins et d'organes sur des animaux malades et présentant les symptômes du syndrome paralytique pour analyse. Les résultats de ces analyses, encore en cours dans un Laboratoire spécialisé du Sénégal, permettront de circonscrire les causes de la maladie du syndrome paralytique. D'après d'autres investigations réalisées sur d'autres sites du Mali il s'agirait d'une maladie d'origine carencielle (en minéraux) et l'IER préconise l'utilisation d'une solution à base de Calcium-Magnésium-Potassium (CalciMag) injectable à raison de 10 ml/10ka de poids vif à quatre
2.2 Mettre en place le programme de contrôle des performances	

<p>2.3 Créer et appuyer les unités de testage</p>	<p>Magnésium-Potassium (CalciMag) injectable à raison de 10 ml/10kg de poids vif à quatre jours d'intervalle.</p> <p>Pour prévenir de telles carences, le projet conseille aux éleveurs de mettre à la disposition des animaux des pierres à lécher en plus de l'aliment bétail BUNAFAMA (qui contient déjà des minéraux et des vitamines).</p> <p>Une mission d'évaluation du carnet de l'éleveur et du programme de sélection, conduite par Mr Guy Van Vlaenderen, son concepteur, du 20 avril au 11 mai 2009, a permis de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaborer un nouveau carnet de l'éleveur allégé et opérationnel ;</li> <li>- Mettre en place un dispositif de suivi allégé mais efficace des troupeaux de tous les éleveurs bénéficiaires ;</li> <li>- Mettre en place un dispositif de suivi rapproché des troupeaux des éleveurs sélectionneurs ;</li> <li>- Mettre en place des outils de contrôle de performance pour une évaluation génétique des vaches bonnes laitières et des taurillons pour la reproduction ;</li> <li>- Proposer un dispositif de sélection en milieu ouvert sans devoir recourir à des unités de testage qui seraient vouées à l'abandon dès la fin du projet par faute de subsides. Ainsi dans le processus proposé, les taurillons restent propriétés des éleveurs et demeurent dans leurs troupeaux.</li> </ul> <p>Le carnet de l'éleveur a été adapté au contexte ; il se compose de fiches pour la récolte de données sur terrain et de fichiers informatiques de saisie et d'exploitation.</p> <p>Le dispositif de sélection en milieu ouvert se décline à 3 niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Au niveau individuel (éleveur sélectionneur) : la sélection se déroule entièrement au sein des troupeaux des éleveurs sélectionneurs.</li> <li>• Au niveau local (entité géographique homogène regroupant plusieurs éleveurs sélectionneurs) : regrouper les ES pour faciliter (i) l'organisation des sessions de formation, (ii) le suivi (zootechnique, sanitaire etc.) et (iii) la mise en place d'infrastructures communautaires.</li> <li>• Au niveau Cercle : les éleveurs sélectionneurs sont structurés en une organisation faïtière (Association des Eleveurs Sélectionneurs du Zébu Azawak « AESZA »).</li> </ul> <p>L'AESZA est opérationnelle et tient régulièrement ses réunions.</p> <p>En application du protocole de l'éleveur sélectionneur, 48 Eleveurs sélectionneurs ont reçu 48 dromadaires.</p>
<p>2.4 Participer à la diffusion des animaux sélectionnés</p>	<p>Avec le soutien actif du Ministère de l'élevage et de la pêche, le projet a acquis 50 taureaux sélectionnés, à partir de la station de Toukounous, au profit des éleveurs sélectionneurs. Leur convoyage vers les troupeaux destinataires a débuté le 29 juin, ils ont été gardé au niveau du projet jusqu'au mois de juillet pour observation et rappel des vaccinations. Avant la fin de l'année 2009, deux taureaux d'entre eux sont morts pour cause de mauvais</p>

	entretien par les éleveurs acquéreurs.
2.5 Former un cadre dans le domaine de la sélection animale	Un candidat malien a déjà réalisé ses premières épreuves à L'université de Liège en Belgique, il a obtenu une bourse doctorale de la Coopération belge, année académique 2009-2010, pour les épreuves complémentaires.
2.6 Entamer des actions d'insémination artificielle	Actions non programmées.

### Résultat 3. Les éleveurs améliorent la gestion technico-économique de leur élevage

Activités	Réalisations
3.1 Participer à l'élaboration des schémas d'aménagement et de gestion concertés des parcours naturels	Actions transférées au niveau du Résultat 5 en appui au Fonds de développement local
3.2 Vulgariser un programme d'amélioration de l'alimentation des bovins Azawak	<p>La mission de l'IER a réalisé des prélèvements sanguins et d'organes pour circonscrire les causes de la maladie du syndrome paralytique. En attendant les résultats d'analyse, d'après un certain nombre de diagnostics menés dans d'autres régions du Mali, il s'agirait d'une carence minérale ; et à cet effet, l'équipe préconise l'utilisation d'une solution à base calcium et de magnésium « Calci-Mag ». Pour prévenir les carences minérales, le projet préconise l'utilisation d'aliments bétail enrichis en sels minéraux et aux pierres à lécher.</p> <p>Au cours de la période, le projet a poursuivi la vulgarisation de l'utilisation de blocs multi nutritionnels (améliorer la digestibilité des fourrages grossiers et pauvres), de pierres à lécher (lutte contre les maladies carencielles), l'aliment bétail en fonction des spéculations (entretien, embouche et lait).</p> <p>Pour plus de visibilité, le nouveau carnet de l'éleveur intègre une fiche « évaluation mensuelle de l'application des thèmes vulgarisés par le projet ».</p>
3.3 Recourir à des actions d'appui en matière d'amélioration de l'alimentation	<p>Au cours de la période de mars à septembre 2009, le projet a mené des opérations d'approvisionnements en intrants d'élevage : 480 Tonnes d'aliment bétail pour un montant de 64 millions et d'autres intrants zoo-vétérinaires pour un montant de 2.103.000 francs CFA. Ces opérations auront permis la relance des fonds de roulement dormants depuis fin 2005 au niveau de toutes les sociétés coopératives. Les mécanismes concertés mis en place devraient juguler, en toute saison, les ruptures de stock au niveau des magasins des sociétés coopératives au bénéfice des éleveurs membres.</p> <p>Pour la campagne 2009-2010, la première commande a été initiée dès novembre et porte sur 240T d'aliment bétail et des pierres à lécher pour 800.000 FCFA.</p> <p>Dix éleveurs sélectionneurs ont été dotés en matériel complémentaire à leurs efforts de construction de magasins de stockage de fourrages grossiers : en recevant chacun : 1 charrette, 1 porte, 3 grandes fenêtres, 2 sacs de ciment, 5 rouleaux de ficelles, et 2 faucilles.</p>

	<p>A Anderamboukane, une association de femmes a reçu un appui en charrettes (2) et ânes (4) pour la constitution de stocks de pailles de brousse à traiter avec l'urée.</p> <p>Des actions de bourgouculture ont été appuyées et suivies à Anderamboukane et Ménaka.</p>
3.4 Appuyer la mise en place et l'exécution d'un encadrement sanitaire au sein du Cercle de Ménaka	<p>Dans le cadre des opérations de vaccination et de l'épidémio-surveillance, le projet a revu à la hausse les montants financiers de ses contrats avec le Service vétérinaire et le Mandataire privé pour mieux couvrir tous les troupeaux gros et petits ruminants du cercle.</p> <p>La première campagne vaccinale de l'année 2009 a connu un réel succès ; par exemple en ce qui concerne la Péripleumonie contagieuse bovine (PPCB), la couverture vaccinale a atteint 114,66%.</p> <p>Plus particulièrement pour les éleveurs bénéficiaires du projet, le nouveau carnet de l'éleveur intègre une fiche de rappel du calendrier de prophylaxie et une autre pour l'évaluation des thèmes vulgarisés.</p> <p>Une large gamme d'intrants vétérinaires est mise à la disposition des éleveurs à travers leurs sociétés coopératives.</p>
3.5 Améliorer la gestion zootechnique des éleveurs encadrés	<p>Réalisation d'une mission portant essentiellement sur le suivi zootechnique à travers l'évaluation et l'amendement du « Carnet de l'éleveur » et le recyclage des agents du projet en matière d'alimentation des bovins. Par la suite, la mission a été étoffée en élargissant l'appui à l'ensemble du dispositif de suivi des élevages et la réflexion pour une mise en œuvre plus efficace et opérationnelle du programme de sélection.</p> <p>La mission propose deux genres de suivi : un suivi allégé pour les éleveurs bénéficiaires et un suivi rapproché pour les éleveurs sélectionneurs. Un avenant au contrat initial a permis de parfaire les outils du processus de sélection et l'agrégation des fichiers informatiques d'exploitation des données.</p>
3.6 Procéder au recensement du cheptel Azawak dans le Cercle de Ménaka	<p>Activité réalisée en 2006 et non encore programmée : le cheptel total du Cercle a été évalué à 42.000 têtes dont 72% d'Azawak</p>

#### Résultat 4. Les activités de crédit sont professionnalisées et durables

Activités	Réalisations
4.1 Définir une politique de crédit adapté aux conditions du projet	<p>En application des recommandations de la mission d'évaluation à mi-parcours, le projet a élaboré et publié des termes de référence pour une mission de consultance devant déterminer d'une part, la politique du crédit du projet et ses perspectives et, d'autre part,</p>

4.2 Sélectionner et financer une institution financière de gestion de crédit	<p>désigner une institution de micro finance adaptée et opérationnelle dans la zone de Ménaka. Un cabinet a été choisi pour cette étude et propose un contrat type de collaboration avec une institution de micro finance qui reste à déterminer.</p> <p>La contribution du projet au financement de cette institution financière dépendra du contrat de collaboration qui sera établi entre les deux parties et des lignes de crédit qui seront ouvertes aux éleveurs partenaires.</p> <p>En attendant l'opérationnalité d'une IMF, le projet a poursuivi la tenue des Comités d'attribution de crédit (CAC) au niveau des communes : au cours de cette année 2009, les attributions de noyaux ont concerné 42 nouveaux bénéficiaires et 12 anciens qui ont reçu un complément d'animaux. La lenteur dans les nouvelles attributions est corrélée au retard de remboursement par les anciens bénéficiaires.</p>
4.3 Constituer le fonds de promotion du zébu Azawak	<p>Le fonds de promotion du zébu Azawak se constitue des remboursements en espèce effectués par les éleveurs ayant reçu du projet un crédit en nature. Au 31 décembre 2009, ce fonds s'élève à 109.641.333 FCFA ; les remboursements en nature se chiffrent à 51.581.100 FCFA. Le total des remboursements concerne 181 noyaux sur les 193 constitués au cours de la première phase (93,78%). Des mesures pour un remboursement intégral de tous les noyaux avant le mois de juin 2010 sont entrain d'être prises par tous les comités communaux d'attribution de crédits (CAC) et le projet.</p>
4.4 Appuyer l'institution de crédit et les bénéficiaires dans leurs activités liées au crédit	Activité non programmée

## Résultat 5. L'implantation locale et régionale du projet est assurée

Activités	Réalizations
5.1 Mettre en place un encadrement durable	<p>Au mois de mars 2009, le projet a résilié son contrat avec deux encadreurs pour contre performances Il a procédé au recrutement d'un personnel additionnel (un troisième chauffeur et un second gardien) en mai 2009.</p>
5.2 Assurer la formation de l'équipe du projet	<p>Le Chef du projet et le RAF ont suivi une formation organisée par la DAF du Ministère en janvier 2009 en suivi évaluation, gestion du cycle des projets.</p> <p>Les 3 chargés de programmes, les 2 chefs de zone et la secrétaire ont suivi une formation en informatique à Gao (17 mai au 1<sup>er</sup> juin 2009) axée sur les logiciels Word et Excel.</p>
5.3 Assurer la réalisation de stages et de formation au sein du projet	<p>Une mission d'évaluation du carnet de l'éleveur et du programme de sélection a permis le recyclage du personnel technique en suivi zootechnique et alimentation des animaux.</p> <p>Le personnel (3 chargés de programmes, 2 chefs de zone et la secrétaire) a bénéficié d'une session de formation en logiciels de traitement et de tabulation, du 17 mai au 1 juin à Gao. Le responsable a suivi avec grand intérêt un atelier organisé par la CTB sur</p>

	l'approche GAR (gestion axée sur les résultats) en juin.
5.4 Mettre à disposition un fonds de développement local	<p>Le 26 novembre 2008, la direction du projet a mené une concertation active avec les Collectivités locales et l'Administration du cercle de Ménaka pour la mise en œuvre du fonds de développement local. Il a été dégagé une méthodologie d'identification des actions y éligibles et les modalités de cofinancement.</p> <p>Au cours du premier semestre 2009, 7 infrastructures d'élevage ont été réalisées à travers les 5 communes (quatre parcs métalliques de vaccination, une aire d'abattage, une rampe d'embarcation en complément d'un parc, réhabilitation d'un puits), trois actions de promotion d'élevage ont été menées au profit de l'ensemble du cercle. Ces réalisations ont mobilisé, pour le compte du projet, 42.891.209 FCFA (les contributions des mairies n'ont pas été chiffrées).</p> <p>Une action de résolution de conflits entre éleveurs a été menée par les Collectivités locales à partir du 19 juin avec une contribution de 500.000 FCFA du fonds de développement local. D'autres fora d'éleveurs ont été financés en partie par ce fonds pour des montants variables mais plus modestes.</p>
5.5 Participer à la collaboration sous-régionale sur l'élevage de l'Azawak	<p>La direction du projet a mené une mission (24 au 29 mai) auprès du projet homologue du Niger afin de voir ensemble la suite à donner au dossier relatif à l'identification d'un projet sous-régional d'appui institutionnel à la promotion de l'Azawak dans l'espace du Liptako-Gourma après la réunion tripartite tenue à Niamey en octobre 2007 sous la houlette de l'Ambassade de Belgique à Niamey.</p> <p>Des informations récentes issues du siège de la CTB proposent la mise en relation des organisations socioprofessionnelles nationales d'éleveurs d'Azawak pour dégager de manière pratique des axes de synergies.</p>

## 4.2 Analyse de la planification des activités

La planification des activités du projet a requis le concours de toute l'équipe d'encadrement: 3 chargés de programmes 2 chefs de zone en plus de la direction et du responsable administratif et financier. Son élaboration a tenu compte des principaux facteurs suivants:

- Les activités initialement planifiées dans le cadre logique et non encore exécutées ou qui l'étaient partiellement en fin d'année 2008 ;
- Les sociétés coopératives et l'Association des Eleveurs Sélectionneurs du zébu Azawak ont un faible niveau d'organisation alors que, dans un futur proche, elles seront appelées à jouer « un rôle moteur » pour la pérennisation des acquis du projet ;
- Le taux d'absorption du budget qui, après 3 ans d'exécution se trouvait encore à 48% (25,16% avant septembre 2008 et 48% au 31 décembre 2008). Comme le montre la figure ci-après, cet état du budget posait une importante question : comment arriver à absorber le reste du budget (52%) en une année et demie (année 2009 et le premier semestre 2010).

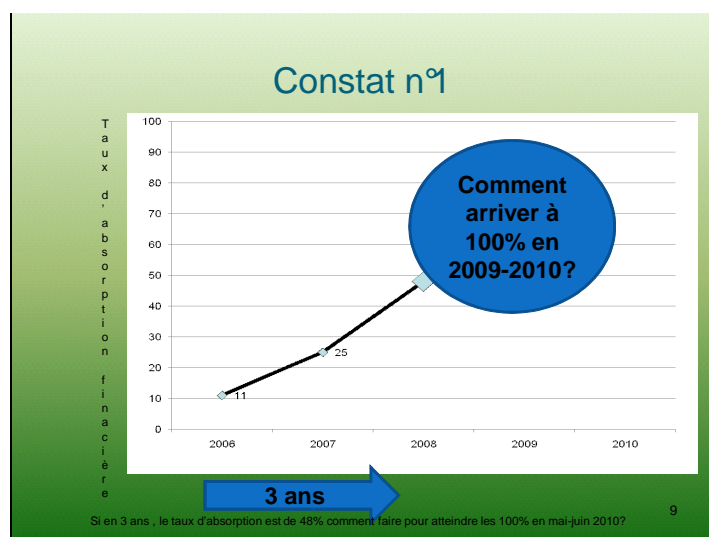


Figure 1 : Evolution du taux d'absorption financière cumulé du budget du projet de 2006 à 2008.

Pour plus d'efficacité, il a été adopté une programmation qui vise un but précis par résultat attendu dans le cadre logique du projet. La réalisation de ce but devrait être le couronnement de la mise en œuvre des activités du résultat dont elles relèvent. Ainsi, dans ce cadre, le projet a retenu les objectifs suivants par résultat :

- Résultat I: mise en place d'une Union faîtière des sociétés coopératives Azawak et organisation d'une Journée de l'Azawak
- Résultat II: rendre disponibles les taureaux sélectionnés chez les Eleveurs sélectionneurs et rendre opérationnel le programme de sélection.
- Résultat III: atténuer l'incidence des maladies carencielles dans les troupeaux.
- Résultat IV: doter de noyaux tous les éleveurs correspondants des bénéficiaires de la première phase et signer une convention avec une Institution de micro finance (IMF).
- Résultat V: améliorer le dialogue avec les Collectivités locales et tenir la rencontre sous-régionale dans le cadre de la mise en application de l'Accord-

cadre de collaboration entre les trois projets Azawak (Burkina, Mali et Niger).

Pour un suivi rapproché, au niveau de chaque résultat, la planification des activités a été traduite sous forme de tableau de bord.

Tout au long de cette année 2009, à chaque réunion technique, l'état de mise en exécution des activités programmées a été le point central.

Les activités relatives à l'organisation et à la formation des dirigeants des sociétés coopératives en gestion ont connu une lenteur suite à la forte mobilisation de la population pour les élections municipales du 26 avril 2009. Néanmoins, les réunions programmées se sont tenues dans quatre communes (sauf à Alata) et le contrat social a été adopté et signé après son amendement par les conseils d'administration et de surveillance des différentes sociétés coopératives.

En partenariat avec le Service de développement social et de l'économie solidaire (SDSES), le Chargé de programme Organisation et Communication a poursuivi la sensibilisation des sociétés coopératives sur la mise en place de leur Union faitière. Les textes y relatifs sont disponibles et l'Assemblée Générale Constitutive est prévue en début d'année 2010 et le Bureau de l'Union sera présentée officiellement aux autorités lors de la Journée Azawak prévue à la fin du mois de février 2010. Il a fallu adapter la mise en place de cette union et la tenue de la journée Azawak au rythme des déplacements des éleveurs fortement perturbés par les faibles disponibilités fourragères consécutives à une pluviométrie inégalement répartie dans le temps et dans l'espace au cours de l'hivernage 2009.

Dans le cadre des appuis aux autres sociétés coopératives et associations non Azawak, toutes les actions planifiées ont été exécutées ; et en particulier, une unité de collecte, de transformation et de commercialisation a été érigée à Ménaka. Elle est gérée par des femmes dont 4 d'entre elles ont suivi une formation au Burkina, à la laiterie Kossam Solè conduite aussi par d'autres femmes. Kossam Solè a été identifiée comme pouvant être un partenaire lors de la visite d'échanges en février 2009.

La mise en œuvre d'un programme de sélection de l'Azawak a connu un tournant décisif avec la mission d'évaluation du carnet de l'éleveur et du programme d'amélioration génétique d'une part, et, d'autre part, l'acquisition de 50 taureaux à partir de la station de Toukounous (au Niger) au profit des éleveurs sélectionneurs. Le retard accusé dans l'exécution des activités concourant à ce processus de sélection connaîtront une réelle accélération au cours des années à venir.

A l'issue de cette mission d'appui technique, le carnet de l'éleveur a été adapté au contexte ; il se compose de fiches pour la récolte de données sur terrain et de fichiers informatiques de saisie et de traitement informatique de ces données.

Le dispositif de sélection en milieu ouvert se décline à 3 niveaux :

- Au niveau individuel (éleveur sélectionneur) : la sélection se déroule entièrement au sein des troupeaux des éleveurs sélectionneurs.
- Au niveau local (entité géographique homogène regroupant plusieurs éleveurs sélectionneurs) : regrouper les ES pour faciliter (i) l'organisation des sessions de formation, (ii) le suivi (zootechnique, sanitaire etc.) et (ii) la mise en place d'infrastructures communautaires.
- Au niveau Cercle : les éleveurs sélectionneurs sont structurés en une organisation faitière (Association des Eleveurs Sélectionneurs du Zébu Azawak « AESZA »).

Les troupeaux des éleveurs sélectionneurs font l'objet d'un suivi rapproché avec des opérations de contrôle des performances des animaux ; tandis que ceux des éleveurs ordinaires, bénéficient d'un suivi allégé.

Compte tenu du volume important des besoins en aliments bétail et autres intrants zoo-vétérinaires, les opérations d'approvisionnements ont mobilisé plus de finances que prévu.



Avec les mécanismes de gestion des fonds de roulement (au niveau des sociétés coopératives et au niveau central) mis en place de concert avec les sociétés coopératives, la zone du projet ne devrait plus connaître de rupture de stocks et ni de maladies dues aux carences minérales. Ce résultat constitue une avancée significative dans la conduite du projet et surtout dans l'atteinte de ses objectifs spécifique et global.

Dans une optique de transfert potentiel des compétences de commandes des intrants aux sociétés coopératives à travers leur union, les présidents des coopératives et de l'AESZA ont effectué un voyage d'étude, le 3 novembre, à l'usine BUBNAFAMA à Kourikoro pour se rendre compte de la composition des aliments bétail fabriqués et proposés sur le marché par rapport aux besoins réels des animaux, les modalités de stockage pour garder la qualité des produits, les prix d'achat et les difficultés qui émaillent le transport de ces denrées entre Bamako et Ménaka.

Dans un élan d'une amélioration continue de la gestion des fonds et des biens communautaires au niveau des sociétés coopératives, leurs responsables ont été invités par la direction du projet, le 18 novembre, à dresser leurs bilans chiffrés. A l'issue de cette réunion, les coopératives encore à la traîne (Inékar et Alata se sont rendues compte de leurs lacunes) et se sont engagées à un redressement formel ; tous les participants se sont félicités de l'exercice qui contribuera à une amélioration significative de la transparence dans la gestion des coopératives. Un nouveau rendez-vous a été pris pour le 31 mars 2010. Aux dires des éleveurs, ce genre d'exercice renforcera l'esprit d'équipe des sociétés coopératives au sein de leur Union. En effet, en dressant ensemble les bilans, les coopératives auront une connaissance réciproque des points forts et faibles.

Dans ses mécanismes d'octroi du crédit bétail à des familles d'éleveurs, le projet lie la création de nouveaux noyaux au remboursement des anciens. Le niveau des remboursements a atteint des niveaux record par rapport à ce qui est connu au Mali (87,64%), mais le rythme de ces remboursements demeure encore très lent compte tenu du temps écoulé depuis la fin de la première phase (2005). Corrélativement, les fonds destinés à l'achat de nouveaux noyaux connaissent aussi une lente mobilisation. La figure ci-après montre l'évolution des attributions de noyaux à de nouveaux bénéficiaires.

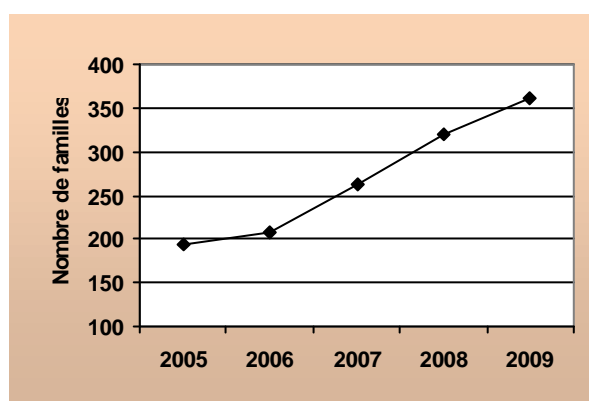


Figure 2: Evolution des attributions de noyaux d'Azawak à de nouvelles familles (31 décembre 2009).

De 2006 à 2009, 168 nouveaux noyaux ont été constitués ; en même temps, le projet a constitué, par le biais des remboursements en espèce, un fonds de promotion de l'Azawak qui atteint déjà une valeur de 109.641.333 de francs CFA représentant 146 noyaux potentiels. Ce fonds donne de réels espoirs pour une pérennisation du crédit au secteur de l'élevage à Ménaka. A cet effet, une étude vient de dégager, en décembre 2009, les modalités de transfert de la gestion de ce fonds à une institution de micro finance qui reste, néanmoins, à identifier.

Profitant d'une réunion, tenue le 17 juin au siège du projet sous la présidence du Préfet du cercle de Ménaka, les cinq Maires se sont engagés à ne ménager aucun effort pour sensibiliser tous les acteurs du crédit et arriver à un recouvrement intégral. Des progrès sensibles ont été enregistrés par la suite.

Alors que par le passé, le fonds de développement local était décaissé au compte gouttes, l'amélioration du dialogue avec les Collectivités locales a permis la réalisation en un temps record (juste un semestre) de 7 infrastructures d'élevage d'intérêt communautaire et 3 rencontres d'éleveurs sur des sujets du cadre pastoral ; le fonds est presque épuisé.

La direction du projet a mené des missions auprès du projet homologue du Niger afin de voir ensemble la suite à donner au dossier relatif à l'identification d'un projet sous-régional d'appui institutionnel à la promotion de l'Azawak dans l'espace du Liptako-Gourma approuvé lors de la réunion tripartite tenue à Niamey en octobre 2007 sous la houlette de l'Ambassade de Belgique à Niamey.

De récentes propositions voudraient que le Projet Azawak du Mali intègre cette dimension régionale dans la formulation de sa troisième phase. Il s'agirait de développer ensemble un cadre d'échanges entre les organisations socioprofessionnelles d'éleveurs d'Azawak des trois pays pour une réelle promotion de l'élevage de bovins de cette race. La prochaine rencontre se tiendra à Bamako avant la fin du mois de juin 2010.

## 5 BILAN DES FINANCES

### 5.1 Aperçu des dépenses par rapport au planning financier

Project Title :	Projet de sélection et de multiplication du Zébu Azawak phase II
Budget Version :	D1
Currency :	EUR
YtD :	Report includes all valid transactions, registered up to today

	Status	Fin Mode	Amount	Start to					Expenses		Balance	% Exec
				2006	2007	2008	2009	2010	Total			
<b>A OBJECTIF SPÉCIFIQUE</b>			1.491.788,00	131.589,15	196.754,86	300.371,90	564.217,11	0,00	1.192.913,04	298.874,96	80%	
<b>01 Les éleveurs sont regroupés au sein de</b>			308.709,00	968,81	13.155,09	64.644,25	207.818,61	0,00	286.586,77	22.122,23	93%	
01 Former les dirigeants à la gestion et à		COGEST	12.958,00	968,81	1.143,37	3.156,08	1.144,89	0,00	6.413,15	6.544,85	49%	
02 Appuyer les sociétés coopératives dans leurs		COGEST	112.812,00		11.381,48	11.382,22	82.680,10	0,00	105.443,80	7.368,20	93%	
03 Soutenir d'autres sociétés coopératives dans		COGEST	53.357,00			6.129,97	48.791,26	0,00	54.921,24	-1.564,24	103%	
04 Appuyer les sociétés coopératives dans la		COGEST	6.098,00			3.916,42	1.572,82	0,00	5.489,23	608,77	90%	
05 Appuyer les sociétés coopératives dans la		COGEST	123.484,00		630,25	40.059,56	73.629,54	0,00	114.319,35	9.164,65	93%	
<b>02 Les éleveurs participent activement et</b>			226.387,00	14.715,27	27.587,23	15.678,18	85.507,16	0,00	143.487,85	82.899,15	63%	
01 Elaborer un programme de sélection efficace		COGEST	53.357,00	14.715,27	5.003,16	6.982,85	6.744,74	0,00	33.446,02	19.910,98	63%	
02 Mettre en place le programme de contrôle		COGEST	48.784,00		13.819,88	5.869,29	25.515,38	0,00	45.204,55	3.579,45	93%	
03 Appuyer les trois (3) unités de testage		COGEST	32.014,00		1.476,74			0,00	1.476,74	30.537,26	5%	
04 Participer à la diffusion des animaux		COGEST	50.308,00				52.489,66	0,00	52.489,66	-2.181,66	104%	
05 Former un cadre dans le domaine de la		COGEST	11.434,00		7.287,45	2.826,04		0,00	10.113,50	1.320,50	88%	
06 Entamer des actions d'insémination artificielle		COGEST	30.490,00				757,38	0,00	757,38	29.732,62	2%	
<b>03 Les éleveurs améliorent la gestion technico-</b>			53.340,81	815,60	6.302,81	15.739,98	6.540,38	0,00	28.398,78	24.942,03	53%	
01 Participer à l'élaboration des schémas		COGEST	12,81		12,81			0,00	12,81	0,00	100%	
02 Elaborer un programme d'amélioration de		COGEST	12.958,00		3.344,12	3.667,39	335,77	0,00	7.347,28	5.610,72	57%	
03 Recourir à des actions d'appui en matière		COGEST	10.544,00		640,29	8.420,67	97,57	0,00	9.158,53	1.385,47	87%	
04 Appuyer la mise en place et l'exécution d'un		COGEST	24.392,00	782,25	1.524,49	3.475,84	5.107,04	0,00	10.869,61	13.522,39	45%	
05 Améliorer la gestion zootechnique des		COGEST	5.434,00	53,36	781,11	176,08		0,00	1.010,55	4.423,45	19%	
<b>04 Les activités de crédits sont</b>			205.044,00	3.368,59	11.103,38	75.634,24	48.738,71	0,00	138.844,92	66.199,08	68%	
		REGIE	606.928,00	92.186,54	101.924,02	143.794,25	167.768,97	0,00	505.673,77	101.254,23	83%	
		COGEST	1.715.888,00	155.928,79	234.527,31	380.510,58	661.094,96	0,00	1.432.061,67	283.826,33	83%	
<b>TOTAL</b>			2.322.816,00	248.115,33	336.451,34	524.304,83	828.863,93	0,00	1.937.735,44	385.080,56	83%	



Budget vs Actuals (Year to Date, Last 5 Years) of MLJ0502012 Printed on 22/01/2010

page: 1

Project Title : **Projet de sélection et de multiplication du Zébu Azawak phase II**

Budget Version : **D1**

Currency : **EUR**

YtD : **Report includes all valid transactions, registered up to today**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to					Expenses		Balance	% Exec
				2006	2007	2008	2009	2010	Total			
01 Définir une politique de crédit adaptée aux		COGEST	15.245,00	2.626,93			8.842,04	0,00	11.468,97	3.776,03	75%	
02 Sélectionner une institution financière de		COGEST	30.490,00			2.043,29		0,00	2.043,29	28.446,71	7%	
03 Constituer le fonds de crédits du Zébu		COGEST	114.337,00		7.226,08	71.570,24	37.601,55	0,00	116.397,87	-2.060,87	102%	
04 Appuyer l'insitution de crédit et les		COGEST	44.972,00	741,66	3.877,30	2.020,71	2.295,12	0,00	8.934,79	36.037,21	20%	
<b>05 L'implantation locale et sous-régionale du</b>			<b>698.307,19</b>	<b>111.700,88</b>	<b>138.606,34</b>	<b>128.675,25</b>	<b>216.612,25</b>	<b>0,00</b>	<b>595.594,72</b>	<b>102.712,47</b>	<b>85%</b>	
01 Mettre en place un encadrement durable		COGEST	449.912,00	88.588,05	103.173,04	101.847,55	141.925,83	0,00	435.534,47	14.377,53	97%	
02 Assurer la formation et la réalisation de		COGEST	44.126,00	1.097,63	8.930,83	5.453,47	5.244,43	0,00	20.726,36	23.399,64	47%	
03 Mettre à disposition un fonds local de		COGEST	106.702,19	17.722,20	13.133,48	7.424,27	66.766,89	0,00	105.046,84	1.655,35	98%	
04 Participer à la collaboration sous -régionale		COGEST	82.322,00	2.031,80	9.543,28	7.755,20	169,22	0,00	19.499,50	62.822,50	24%	
05 Appuyer la coordination du projet		COGEST	15.245,00	2.261,20	3.825,71	6.194,77	2.505,88	0,00	14.787,55	457,45	97%	
<b>Z GENERAL MEANS</b>			<b>831.028,00</b>	<b>116.546,18</b>	<b>139.696,47</b>	<b>223.932,93</b>	<b>264.646,82</b>	<b>0,00</b>	<b>744.822,40</b>	<b>86.205,60</b>	<b>90%</b>	
<b>01 General Means</b>			<b>831.028,00</b>	<b>116.546,18</b>	<b>139.696,47</b>	<b>223.932,93</b>	<b>264.646,82</b>	<b>0,00</b>	<b>744.822,40</b>	<b>86.205,60</b>	<b>90%</b>	
01 Assistance technique		REGIE	454.121,00	63.083,65	82.073,46	101.322,92	140.154,11	0,00	386.634,14	67.486,86	85%	
02 Assistance Technique Fonctionnement et		REGIE	20.053,00	5.670,10	4.908,30	2.534,95	4.287,87	0,00	17.401,23	2.651,77	87%	
03 Assistance technique Achat véhicule		REGIE	21.038,00	21.037,96				0,00	21.037,96	0,04	100%	
04 Déplacement: achat véhicules, entretien et		COGEST	172.267,00	20.098,95	33.859,44	74.362,47	85.892,88	0,00	214.213,74	-41.946,74	124%	
05 Frais représentation : ComPil, PIPO		COGEST	30.490,00	3.028,17	1.842,00	3.965,94	6.087,14	0,00	14.923,26	15.566,74	49%	
06 Suivi-évaluation DNPIA		COGEST	12.196,00		1.683,42	686,02	3.121,70	0,00	5.491,14	6.704,86	45%	
07 Suivi-évaluation CTB		REGIE	79.022,00	184,31	7.740,80	33.471,76	11.943,16	0,00	53.340,02	25.681,98	68%	
08 Frais divers		COGEST	9.147,00	1.232,52	387,59	1.124,25	1.776,13	0,00	4.520,49	4.626,51	49%	
09 Responsable administratif et financier		REGIE	32.694,00	2.210,51	7.201,46	6.464,62	11.383,83	0,00	27.260,42	5.433,58	83%	
		REGIE	606.928,00	92.186,54	101.924,02	143.794,25	167.768,97	0,00	505.673,77	101.254,23	83%	
		COGEST	1.715.888,00	155.928,79	234.527,31	380.510,58	661.094,96	0,00	1.432.061,67	283.826,33	83%	
		<b>TOTAL</b>	<b>2.322.816,00</b>	<b>248.115,33</b>	<b>336.451,34</b>	<b>524.304,83</b>	<b>828.863,93</b>	<b>0,00</b>	<b>1.937.735,44</b>	<b>385.080,56</b>	<b>83%</b>	



Budget vs Actuals (Year to Date, Last 5 Years) of MLI0502012 Printed on 22/01/2010

page: 2

## 5.2 Analyse du planning financier

De manière globale, les activités du projet ont connu un rythme d'exécution trop lent entre 2006 et 2007 suite à plusieurs facteurs notamment l'insécurité résiduelle qui a prévalu dans la zone d'intervention. Ce rythme s'est amélioré à partir du dernier trimestre 2008.

Pour ce faire, en début d'année 2009, le projet a opté pour une programmation stratégique des activités basée sur l'atteinte d'un but précis par résultat attendu tel que expliqué dans le chapitre précédent concernant la planification des activités. Cette stratégie a réellement contribué à relever efficacement le niveau de décaissement du projet.

Le tableau suivant montre l'évolution des niveaux trimestriels de décaissement.

Tableau 2 : Evolution de la planification financière trimestrielle 2009.

Période de planification	Montants planifiés ou dépensés				
	Q1	Q2	Q3	Q4	Total
Q1	233 620	298 830	203 180	122 530	858 160
Q2		229 180	332 990	127 000	883 370
Q3			235 390	117 150	789 340
Q4				168 000	811 800
Dépenses réelles	194.200	242.600	207.000	185.070	828.870
Taux trimestriel d'exécution Qn/Q1 (planification initiale 2009)	83%	81%	102%	151%	97%

Au cours de l'année, le projet a constamment réajusté sa planification financière initiale par rapport aux opportunités d'exécution des activités et des dépenses ; c'est ainsi que le taux d'exécution financière s'est amélioré au fur et à mesure que les trimestres avançaient : d'environ 80% au premier trimestre, il s'établit à 151% au quatrième trimestre 2009. Les dépenses annuelles qui s'élèvent à 828.870 euro représentent 97% de la planification initiale Q1 qui était de 858 160 euro.

Ce résultat tient aussi à la mise en œuvre d'une concertation permanente au sein de l'équipe du projet d'une part, et entre la direction du projet et les autres partenaires (les Ordonnateurs du projet, les Collectivités locales, l'Administration du Cercle, les sociétés coopératives d'éleveurs bénéficiaires etc.).

Le tableau ci-après montre l'évolution des décaissements et des taux d'exécution du budget du projet.

Tableau 3 : Evolution des dépenses et des taux d'exécution annuels du budget total (2006 à 2009).

Résultats	Budget total	Dépenses annuelles en Euro				Taux d'exécution
		2006-2007	2008	2009	Total	
R1	308.709,00	14.123,91	64.644,25	207.818,61	286.586,77	93%
R2	226.387,00	42.302,50	15.678,18	85.507,16	143.487,85	63%
R3	53.340,81	7.118,43	15.739,98	5.540,38	28.398,78	53%
R4	205.044,00	14.471,97	75.634,24	48.738,71	138.844,92	68%
R5	698.307,19	250.307,22	128.675,26	216.612,25	595.594,74	65%
Z	831.028,00	258.242,65	223.932,93	264.546,82	744.822,39	90%
Total	2.322.816,00	584.566,68	524.304,84	828.863,93	1.937.735,44	83%
Régie	606.928,00	194.110,56	143.794,25	167.768,97	505.673,78	83%
Cogestion	1.715.888,00	390.456,12	380.510,59	661.094,96	1.432.061,66	83%
<b>Taux annuel d'exécution</b>	<b>100%</b>	<b>2006</b> 11%	<b>2007</b> 14,16%	<b>2008</b> 22,57%	<b>2009</b> 35%	<b>83%</b>

Le taux d'absorption global du budget du projet était de 11% au terme de l'année 2006, de 25% en fin 2007 pour atteindre 48% en fin 2008.

Grâce à une programmation stratégique concertée, au 31 décembre 2009, le projet a pu atteindre un taux de décaissement global de 83% ; soit une dépense totale cumulée de 1.937.735,44 euro sur un budget total de 2.322.816 Euro. C'est dire donc qu'en 2009, le taux d'absorption globale du budget a été de 35%.

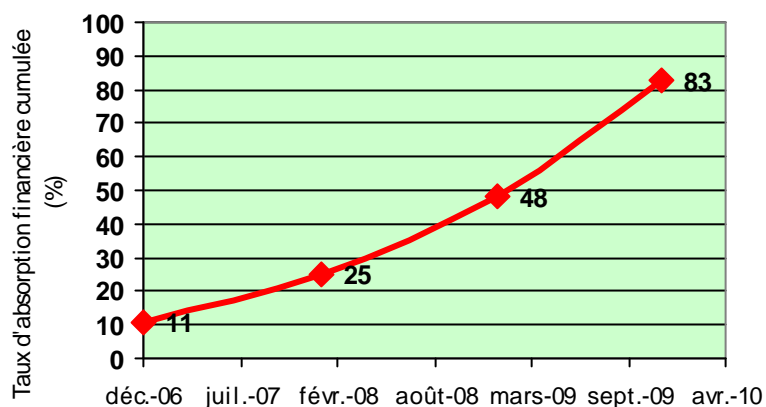


Figure 3: Evolution du taux d'absorption financière annuelle cumulée (%).

Les dépenses totales de l'année 2009 (828.863,93 Euro soit 543.699.097 FCFA) représentent 35% du budget total.

## **6 SUIVI DES INDICATEURS**

### **6.1 Objectif spécifique**

#### **4 IOV de l'Objectif Spécifique ont été définis :**

- 300 familles ont acquis 1000 Azawak :  
De décembre 2006 à décembre 2009, 168 familles dont 25 femmes ont acquis par crédit 686 zébus Azawak (118 mâles et 568 femelles) et 48 dromadaires.

Le fonds de promotion du zébu Azawak constitué par le projet grâce aux remboursements des crédits relatifs à la première phase atteint un montant de plus de 109 millions représentant une dotation potentielle de 146 nouveaux noyaux. C'est dire que le projet a acquis les capacités de dotation de 314 nouveaux noyaux. L'utilisation du fonds de promotion de l'Azawak aurait permis d'atteindre l'indicateur de base à un taux de 105%.

- Le cheptel Azawak encadré par le projet se multiplie et atteint déjà un effectif de 6.500 :  
Les effectifs des troupeaux encadrés (bénéficiaires membres des sociétés coopératives et éleveurs sélectionneurs membres de l'AESZA) s'élèvent à plus de 4000 têtes répartis en 361 troupeaux.  
Cet indicateur est atteint à 62%.
- Les Eleveurs Sélectionneurs enregistrent une augmentation de 15 % de la production laitière et de 10 % du poids à 1 an :  
On peut affirmer que la mise en œuvre du projet et plus particulièrement l'appui/conseil à travers des formations techniques et l'encadrement sur le terrain, a induit une amélioration des conditions générales d'élevage qui s'est traduite par une augmentation des performances de reproduction (la précocité, la fécondité et autres paramètres liés), de production (la production laitière) et de croissance des animaux (vitesse de croissance).  
En effet, une étude conduite par l'IER sur les troupeaux encadrés a montré une diminution significative de l'âge au premier vêlage des génisses.
- Chaque éleveur recourt aux circuits de commercialisation mis en place par le projet :  
Cet IOV est actuellement difficilement mesurable. Le projet ne développe pas des circuits de commercialisation mais voudrait que les sociétés coopératives prennent plus d'initiatives pour valoriser leurs animaux et les divers produits animaux. A cet égard, trois associations ont initié des microprojets d'achat et d'embouche herbagère (sur fourrage d'hivernage) de taurillons issus des noyaux des bénéficiaires. Les résultats sont mitigés et montrent que ces associations ont encore besoin d'un accompagnement technique et financier pour mener ce genre d'opérations à but lucratif.

## 6.2 Résultats

### **Résultat 1 : Les Eleveurs sont regroupés au sein de Sociétés Coopératives**

#### **Opérationnelles**

IOV :

- au terme du projet, une Union des éleveurs d'Azawak regroupe les 5 sociétés coopératives créées en phase 1 et 5 sociétés coopératives indépendantes :  
Le partenariat entre le projet et le SDSES a contribué à l'amélioration du fonctionnement des 5 Sociétés coopératives Azawak et de la nouvelle Association d'Eleveurs Sélectionneurs de zébu Azawak (AESZA). En application des conclusions d'une étude prospective, les 5 sociétés coopératives ont entamé un processus de fédération en une Union faïtière. A cet effet, une Assemblée générale constitutive se tiendra en début février 2010 et les membres de son Bureau exécutif seront présentés officiellement au cours des cérémonies marquant la Journée de l'Azawak à Ménaka, le 21 février 2010.  
Le projet appuie aussi 4 autres sociétés coopératives indépendantes impliquées dans la promotion de l'élevage au sein du Cercle de Ménaka. Celles-ci pourront, si elles le souhaitent, soumettre leur proposition d'adhésion à l'Union faïtière.
- chaque société coopérative fonctionne selon ses statuts et son règlement intérieur :  
Les 5 sociétés coopératives sont reconnues par la loi et possèdent les textes de statuts réglementaires. Elles ont bénéficié de l'appui du PASMZAM et du SDSES pour procéder au renouvellement de leurs instances dirigeantes et améliorer leur gestion interne.
- Chaque société coopérative d'éleveurs Azawak dispose de fonds intrants opérationnels :  
Lors de sa première phase, le projet a doté chaque société coopérative d'un magasin et d'un fonds de roulement sous forme d'intrants et de matériel d'élevage. Ces fonds sont restés dormants et une nouvelle opération du projet en mars 2009 a permis de les réveiller et sont aujourd'hui fonctionnels  
Le 18/11/2009, les sociétés coopératives ont dressé leurs bilans comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau 4 : Bilans des sociétés coopératives et de l'AESZA au 18/11/2009

Libellé	Sociétés coopératives et Association					
	MENAKA	ANDERAMBOUKANE	TIDERMENE	ALATA	INEKAR	AESZA
Stock physique (FCFA)	2.016.525	2.682.500	324.550		100.000	
Créances (FCFA)	1.496.525	0	286.350		3.108.000	
Caisse (FCFA)	2.581.145	1.842.500	1.665.400		100.000	350.000
<b>Total (FCFA)</b>	<b>6.094.095</b>	<b>5.743.000</b>	<b>2.276.350</b>		<b>3.308.000</b>	<b>350.000</b>

- chaque société coopérative d'éleveurs Azawak dispose d'encadreurs adaptés à ses besoins :  
l'encadrement technique des 5 sociétés coopérative est assurée par 10 encadreurs et 3 Chefs de zone qui connaissent très bien le milieu nomade.



- Les études relatives à la commercialisation du lait et du bétail sont disponibles :  
Les études relatives à la commercialisation de la filière bétail/viande ont été réalisées par des stagiaires du projet et de la Coopération Hollandaise au développement « SNV » ; par contre peu d'informations existent sur la production et la commercialisation du lait dans le Cercle de Ménaka.
- Une unité de transformation du lait est opérationnelle :  
Au cours de sa première phase, le projet a appuyé financièrement et techniquement (stage au Niger sur la fabrication de divers produits laitiers) une association de femmes qui avait initié une unité de transformation laitière à Ménaka ; les problèmes de gestion et d'entente interne ont malheureusement mis un terme à la production. Fortes de ce constat, deux associations de femmes se sont engagées à relever le défi et ont bénéficié d'un appui en infrastructures et en matériel de la part de l'Administration du cercle de Ménaka et du projet (remise de l'infrastructure, de l'équipement et d'un fonds de roulement, le 24 novembre 2009).
- la commercialisation des produits laitiers (lait caillé et fromage traditionnel) est organisée :  
Cet indicateur pourra être évalué en 2010 en fonction de l'opérationnalité de l'unité de transformation du lait érigée en 2009.

## **Résultat 2 : les éleveurs participent activement et durablement à la sélection de l'Azawak**

### **Année 4:**

- le contrôle des performances se fait sur 25 élevages (500 animaux) :  
Une mission d'appui technique (avril-mai 2009) a permis l'amélioration du carnet de l'éleveur et la proposition d'un processus de sélection de l'Azawak en milieu ouvert.  
A cet effet, le contrôle de performances se pratique chez les 50 éleveurs sélectionneurs possédant environ 750 vaches et 50 taureaux sélectionnés.
- 3 unités de testage ont été mises en place :  
Les propositions de la mission d'appui technique (avril-mai 2009) privilégient un processus d'évaluation des animaux au sein de leurs troupeaux d'origine. Des éleveurs sélectionneurs regroupés dans des sites très proches devraient bénéficier d'un appui en parcs de contention pour faciliter certaines opérations sur les animaux (vaccinations, pesées, sélection etc.).
- Au terme du projet, 50 taureaux et 100 génisses sélectionnées et diffusées, et 150 inséminations artificielles réalisées:  
Le programme de sélection est en cours de mise en place avec la contribution d'éleveurs sélectionneurs. Les activités d'insémination artificielle ne sont plus envisagées au cours de cette phase.
- 1 cadre formé en sélection animale :  
Un cadre a été recruté et a effectué un stage préparatoire au doctorat à l'Unité de Génétique Quantitative de la Faculté de Médecine Vétérinaire de l'Université de Liège, en Belgique. En début novembre 2009, il est reparti à Liège pour des épreuves complémentaires.

## **Résultat 3 : les éleveurs améliorent la gestion technico-économique de leur élevage**

- Le projet dispose du matériel de vulgarisation, fiches techniques, affiches de diffusion :  
Le projet a élaboré des modules adaptés à chaque formation technique dispensée aux éleveurs. L'encadrement sur terrain est réalisé par 10 encadreurs formés sur les thèmes

spécifiques du projet notamment en techniques d'entretien et de conduite des troupeaux, d'utilisation du fourrage ainsi qu'aux mesures sanitaires de base. Au moyen du carnet de l'éleveur et des fiches de contrôle des performances, ils assurent le suivi des élevages. Certains encadreurs sont impliqués dans les instances dirigeantes de leurs sociétés coopératives respectives.

Le projet utilise également la Radio rurale de Ménaka pour vulgariser auprès des éleveurs des thèmes spécifiques. A cet effet, le projet et la Radio ont signé un protocole de collaboration qui fixe des prix par type d'émission.

- les programmes sanitaire et alimentaire appliqués :

La formation relative à ces programmes s'est déroulée en novembre 2007. Un groupe d'éleveurs et de techniciens a reçu une formation complémentaire sur la fabrication et l'utilisation de blocs multi nutritionnels, en mars 2008 à Gao.

Le projet a initié des opérations d'achat groupés des intrants : aliments bétail, produits vétérinaires, pierres à lécher et blocs multi nutritionnels. Ces intrants sont stockés au niveau du magasin central. Les sociétés coopératives s'y approvisionnent au profit des éleveurs. Dans les troupeaux, l'utilisation de blocs multi nutritionnels et de pierres à lécher, contribue à diminuer l'incidence des maladies carencielles (syndrome paralytique). La mission d'appui technique (avril-mai 2008) a aussi contribué au renforcement des capacités de l'équipe du projet en alimentation et suivi des troupeaux et un calendrier de prophylaxie a été élaboré.

Les éleveurs sélectionneurs ont reçu du matériel pour le déparasitage externe des animaux.

Le projet accorde un appui d'une part, à un Mandataire sanitaire privé qui s'occupe de la vaccination des troupeaux de la commune de Ménaka et, d'autre part, au Service vétérinaire pour la vaccination des troupeaux villageois dans les autres communes du Cercle.

- l'étude d'aménagement des terroirs est disponible :

Cette activité n'a plus d'objet car l'aménagement relève désormais d'un plan national. Les fonds y afférents ont été ajoutés à la ligne budgétaire relatif au fonds de développement local mis en œuvre en partenariat avec les Collectivités locales (conformément à une recommandation du comité de pilotage).

#### **Résultat 4 : les activités de crédit sont professionnalisées et durables**

- les conditions de crédit adaptées à l'élevage sont définies :

Les conditions régissant le crédit accordé au cours de la première phase ont été redéfinies. Pour améliorer le taux de remboursement, 2 mesures principales ont été adoptées au cours d'un atelier : (i) la possibilité du remboursement en espèce, en nature ou mixte et (ii) la réduction de 30 % de la valeur du crédit afin de compenser le surcoût induit par l'intervention du PASMZAM lors des achats. L'ouverture du crédit à l'ensemble de la population se fera par le biais d'une institution de micro finance (IMF) appelée à gérer le Fonds de Promotion du Zébu Azawak. Une étude vient de faire les propositions des modalités de ce transfert qui devrait être effectif au cours de l'année 2010.

- Un contrat de collaboration lie le projet et une institution de micro finance (IMF) pour la gestion du crédit:

Une étude vient de proposer un contrat type à signer avec n'importe quelle institution de micro finance qui acceptera le partenariat avec le projet. En fonction de l'IMF ciblée, le contrat sera adapté et signé en 2010.

- Au terme du projet, au moins 300 éleveurs et des sociétés coopératives ont eu recours au crédit :  
168 familles ont acquis à crédit un noyau complet et le fonds de promotion du zébu Azawak déjà constitué permettrait une dotation de 146 nouveaux noyaux.

### **Résultat 5 : L'implantation locale et régionale du projet est assurée**

- Chaque société coopérative dispose d'encadreurs chargés de l'encadrement des éleveurs, 10 encadreurs au total :  
10 encadreurs sont en place et opérationnels ; ils disposent de leurs moyens de travail (déplacement, primes et matériel de contrôle). Les encadreurs sont évalués selon les fiches de passage.
- Les responsables des UAPIA sont intégrés dans le dispositif d'encadrement du projet :  
Les trois chefs de zone (à Ménaka, à Anderamboukane et à Inékar) sont intégrés dans le dispositif d'encadrement et assurent la supervision des encadreurs sur terrain.
- Le projet participe à toutes les réunions d'échange avec les projets Azawak du Niger et du Burkina et en organise 2 :  
En octobre 2007, une délégation du projet et de ses sociétés coopératives a participé à l'Atelier de validation de l'Etude d'identification d'un projet d'appui institutionnel de promotion de la race Azawak au sein de l'espace du Liptako-Gourma. Elle a aussi participé aux réunions technique et ministérielle de la mise en œuvre de l'accord tripartite sur la promotion et le développement de la race Azawak dans la sous-région du Liptako-Gourma. Les prochaines assises auront lieu à Bamako au cours de l'année 2010 et seront axées sur la mise en relation des organisations socioprofessionnelles nationales d'éleveurs d'Azawak pour plus de synergies.
- Le Fonds de Développement local d'un montant de 50 millions de francs CFA est utilisé par les communes:  
Ce fonds est mis en œuvre en partenariat avec les Communes, il a permis la réalisation de 7 infrastructures communautaires d'élevage et des fora d'éleveurs. Le bilan dressé le 17 juin 2009 lors d'une réunion rassemblant les Maires et le projet autour du Préfet du Cercle, a montré une saine gestion de ce fonds par les Collectivités locales et le projet.

## **6.3 Évolution des indicateurs (graphique)**

Les quatre indicateurs de base facilement mesurables qui caractérisent le mieux le contexte du projet sont:

- l'évolution du nombre de familles d'éleveurs bénéficiaires de noyaux ;
- la croissance des effectifs des troupeaux villageois encadrés;
- et les paramètres zootechniques de reproduction et de production des troupeaux des éleveurs encadrés.

a) Entre 2005 et 2009, le nombre de familles attributaires de bétail a augmenté de 85%.

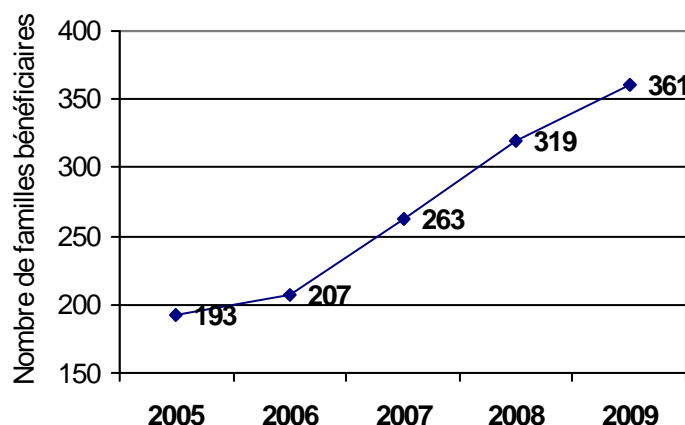


Figure 4: Evolution du nombre de familles attributaires de noyaux Azawak.

Ces éleveurs bénéficiaires sont organisés en cinq sociétés coopératives correspondant aux cinq communes de Ménaka. Pour plus de synergie et pour une autonomie potentielle d'actions, elles ont entamé un processus de fédération en une Union faîtière dont le bureau sera présenté officiellement au cours de la première journée du zébu Azawak qui se tiendra à Ménaka, le 21 février 2010.

Ce processus de fédération des sociétés coopératives est une marque de maturité de ces organisations d'éleveurs.

- b) Les effectifs du bétail Azawak détenus par les éleveurs attributaires du crédit et les éleveurs sélectionneurs sont en croissance comme le montre le graphique ci-après.

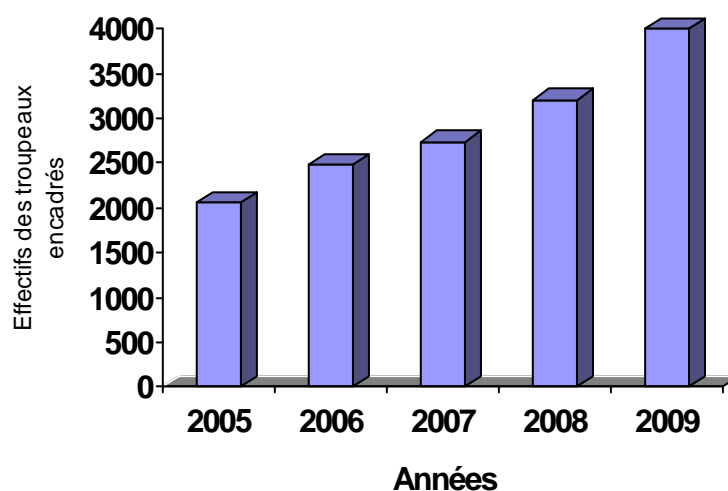


Figure 5: Effectifs d'animaux des troupeaux villageois encadrés.

Entre 2005 et 2009, le nombre d'animaux des troupeaux encadrés a augmenté d'environ 85%. Cette augmentation est due à la poursuite des actions d'attribution de noyaux à de nouveaux éleveurs bénéficiaires, à des naissances dans les anciens noyaux ainsi qu'au recrutement des premiers éleveurs sélectionneurs. Malgré l'identification des troupeaux des

50 éleveurs sélectionneurs et la poursuite du crédit bétail, l'objectif de 6500 têtes d'Azawak ne sera pas pleinement atteint en juin 2010.

c) Tous les thèmes techniques vulgarisés par le projet concourent à l'amélioration des conditions d'élevage et des productions des troupeaux encadrés. A cet égard, les paramètres zootechniques de reproduction et de production constituent l'expression chiffrée de l'amélioration des conditions générales d'élevage et de l'état des troupeaux. Ces paramètres sont obtenus au moyen du Carnet de l'éleveur dont la mise en œuvre remonte seulement à l'année 2006. Le tableau ci-après fournit les résultats zootechniques obtenus de 2006 à 2008 ; ceux de l'année 2009 sont en cours de traitement.

Tableau 5: Synthèse des paramètres zootechniques obtenus sur l'ensemble des troupeaux de 2006 à 2008.

	Paramètres	Résultats		
		2006	2007	2008
Paramètres de reproduction	Taux de fécondité apparente	65,5%	60,3%	62,8%
	Taux d'avortement apparent	0,3%	0,6%	0,8%
	Sexe ratio	0,8%	1,0%	0,7%
	Taux de mortalité (0-1 mois)	0,0%	0,6%	0,0%
	Taux de mortalité (2-12 mois)	5,8%	3,1%	2,4%
	Taux de mortalité des adultes	5,7%	0,3%	0,1%
	Taux mortalité global	5,7%	0,7%	0,2%
Paramètres de production	Taux de Vente	0,0%	3,0%	0,4%
	Taux d'autoconsommation	0,0%	0,0%	0,0%
	Taux de perte et de vols	00%	0,0%	0,0%
	Taux d'exploitation	00%	3,0%	0,4%
	Taux de croît brut	23,0%	11,0%	13,0%
	Taux de croît net	23,0%	9,0%	4,0%
	Indice de productivité numérique approché	0,62	0,58	0,61

La bonne pluviométrie des années 2006 et 2007 a permis le maintien d'une bonne fécondité dans les troupeaux (>60%) et une diminution des mortalités.

Calculé à partir des taux de fécondité apparente, l'intervalle entre mise bas moyen varierait autour de 18 mois, indiquant un rythme de deux vêlages tous les trois ans. Un tel rythme est considéré comme étant normal et signifie que du point de vue de la reproduction, une année avec beaucoup de mises bas est suivie par une autre avec moins de vêlages.

Cette succession est souvent cassée par des périodes de disette qui, malheureusement deviennent de plus en plus fréquentes avec les changements climatiques devenus inéluctables.

Au regard des faibles taux de mortalité périnatale et péri sevrage, il est possible de conclure que d'une part, les vaches suivies produisent assez de lait pour leurs jeunes et, d'autre part, les éleveurs ne rentrent pas en concurrence avec les veaux vis-à-vis de la production laitière. Ceci serait en relation avec les bonnes pratiques des éleveurs et la faible commercialisation du lait observée dans la région.

Les faibles taux d'exploitation indiquent que les troupeaux sont encore en voie de constitution et de multiplication.

Le paramètre le plus significatif est la productivité numérique approchée qui traduit le nombre de veaux viables à l'âge de douze mois produit annuellement par femelle reproductrice présente dans le troupeau. Pour l'année 2006, 100 vaches adultes ont produit 62 veaux viables à l'âge de 12 mois et 58, pour l'année 2007.

Ces résultats zootechniques sont comparables à ceux des troupeaux Azawak encadrés par le projet homologue du Niger qui, entre 2004 et 2007, montrent un indice moyen de fécondité apparente de 59,4%.

## **7 APPRECIATION DES CRITERES DE SUIVI**

### **7.1 Efficiencee**

Alors que le projet était dans sa troisième année d'exécution, au 31 décembre 2008, le taux global d'absorption financière était encore 48% seulement, corrélativement, la majorité des IOV étaient à près de 50% de réalisation.

En 2009, le taux d'absorption globale atteint les 83% marquant une nette amélioration de tous les indicateurs de base. A cet effet, il faut noter que toutes les activités planifiées ont été réalisées. Plus particulièrement, avec la mise en place de l'Union faitière des sociétés coopératives d'éleveurs d'Azawak, processus devant aboutir en début 2010, le projet entame la consolidation de ses acquis et un transfert progressif des outils et des compétences vers les organisations socioprofessionnelles d'éleveurs et des services de l'Etat.

### **7.2 Efficacité**

L'objectif spécifique de la deuxième phase du projet est libellé comme suit : «l'amélioration des performances du zébu Azawak dans des filières dynamisées est assurée». A cet effet, le dossier technique et financier stipule que « Etant donné la faible durée de conservation du lait frais, le développement d'une race bovine à bonne aptitude laitière ne peut se concevoir que par une approche filière afin d'exploiter au mieux la plus-value issue de la transformation du lait, plus-value qui permettra d'améliorer la rentabilité de l'élevage. Cette approche doit couvrir les 3 étapes principales que sont la production, la transformation et la commercialisation et œuvrer à leur prise en charge par des acteurs spécifiques:

- la production est du ressort des éleveurs,
- la transformation sera confiée aux femmes des éleveurs ou à des sociétés coopératives spécialisées,
- la commercialisation sera mise en œuvre soit par les sociétés coopératives des éleveurs et/ou par celles impliquées dans la transformation.

De même, la vente d'animaux sur pieds (de reproduction et de boucherie) sera organisée au sein des sociétés coopératives qui, par les actions de promotion et par la création d'un label Azawak, permettront la création d'une plus-value à la vente des zébus Azawak ».

Le même document circonscrit le domaine d'actions du projet en ces termes : « Malgré la formulation d'un objectif spécifique couvrant l'approche filière, la seconde phase du PASMZAM a opté pour un recentrage sur le volet production. Il paraît plus indiqué d'augmenter la production laitière et sa disponibilité par des activités spécifiques telles la multiplication et la redistribution du bétail, l'amélioration génétique, l'amélioration de la gestion technico-économique et l'organisation de la profession. La commercialisation (lait et viande) bénéficiera d'interventions, essentiellement financières visant à susciter et soutenir des initiatives externes au projet ».

C'est ainsi qu'effectivement la seconde phase du projet tout en poursuivant les actions de multiplication de l'Azawak entame aussi celles de sélection de cette race afin d'augmenter ses productions (lait/viande).

Dans le cadre de repeuplement et de multiplication du bétail Azawak, la seconde phase s'appuie sur deux mécanismes :

- l'attribution d'animaux issus des remboursements (en nature) des crédits de la première phase à de nouveaux bénéficiaires et
- l'attribution à de nouveaux bénéficiaires d'animaux achetés directement.

Par ailleurs, les remboursements en espèce alimentent un fonds de promotion du zébu Azawak ; celui-ci est domicilié en banque et est destiné à la poursuite du crédit bétail.

Depuis l'année 2008, le projet, tout en poursuivant la multiplication de l'Azawak, initie un programme de sélection au sein des troupeaux Azawak villageois. A cet effet, 50 premiers éleveurs sélectionneurs ont été identifiés sur une base volontariste. Un certain nombre d'outils sous-tendent ce programme : il s'agit de l'identification des animaux au moyen de boucles auriculaires, du suivi de la filiation des animaux (généalogie), du contrôle des performances pour le suivi de la croissance et de la production laitière, de la mise en œuvre du carnet de l'éleveur pour le suivi des événements survenant dans les troupeaux et permettant notamment le calcul des résultats zootechniques. Une formation de niveau doctoral en cours permettra une meilleure capitalisation des actions du projet, plus particulièrement celles concernant la mise en œuvre d'un processus de sélection bovine.

Aussi, dès sa première phase, le projet accorde des appuis multiformes à des associations et/ou sociétés coopératives non Azawak dans des actions de promotion de l'élevage et des produits d'élevage. A ce titre, on peut citer la mise en place d'ateliers de tanneries promues par des femmes dans différentes communes, l'appui à la collecte et à la transformation du lait, le financement de microprojets d'embouche et de commercialisation bovine, de cultures et de conservation de fourrages, l'édification et l'équipement d'une unité de collecte/transformation et commercialisation du lait à Ménaka ainsi que le cofinancement de microprojets de bourgoculture.

Un fonds spécial destiné au développement local géré en partenariat avec les Collectivités locales a déjà permis le recensement à caractère fiscal du bétail, l'aménagement de deux mares permanentes, la construction de 7 infrastructures d'élevage et la tenue des fora d'éleveurs.

L'union des sociétés coopératives à venir marquera le transfert des compétences et des moyens de production à des éleveurs organisés et participera à l'amélioration de l'efficacité des actions du projet.

On peut conclure que les actions mises en œuvre participent efficacement à l'atteinte des objectifs du projet.

### **7.3 Durabilité**

L'élevage est une activité traditionnelle des communautés Touareg et autres fractions du Cercle de Ménaka. Au niveau politique, le projet répond à un certain nombre d'objectifs notamment (i) le repeuplement du bétail Azawak dans son berceau d'origine qui, au cours des trois dernières décennies a subi les affres des sécheresses, (ii) la lutte contre la paupérisation d'anciens éleveurs en dotant de noyaux d'Azawak , (iii) l'amélioration du climat social pour faire taire les armes dans une région qui a connu des troubles sociopolitiques à répétition. Par ricochet, le projet voudrait mettre sur pied un programme durable d'amélioration génétique en milieu villageois.

Bien que le système de crédit bétail mis en place par le projet rencontre de sérieuses difficultés de remboursement, il est clair que les actions de repeuplement et de multiplication de l'Azawak dans son berceau d'origine sont enclenchées de manière durable. En effet, les animaux attribués deviennent la propriété des éleveurs bénéficiaires. Les données zootechniques déjà recueillies montrent que les troupeaux ont un indice de fécondité moyen de plus de 60% et un taux de productivité annuelle de 0.6. Ce dernier signifie que 100 femelles reproductrices présentes dans un troupeau produisent annuellement 60 veaux viables à l'âge de 12 mois.

Par contre, la pérennité de la mise en œuvre du programme de sélection prendra encore du temps compte tenu des pratiques traditionnelles souvent contraires à une sélection rationnelle et de la nouveauté de la plupart de ses opérations (identification, contrôle des performances, carnet de l'éleveur etc.).

L'organisation des éleveurs en sociétés coopératives constitue une bonne démarche pour susciter plus de synergie entre éleveurs d'une même localité afin qu'ils partagent les contraintes liées à leur activité commune et les opportunités qu'elle offre. Leur fédération en une Union faïtière opérationnelle améliorera les services des sociétés coopératives auprès des éleveurs membres et par conséquent, potentialisera la durabilité des actions du projet.

Le Maître d'œuvre du projet est le Ministère de l'Elevage et de la Pêche (MEP) et le PASMZAM est supervisé directement par la Direction Nationale de la Production et des Industries Animales (DNPIA). Les structures déconcentrées de la DNPIA sont intégrées dans le dispositif d'encadrement du projet sur le terrain. A cet effet, la DRPIA a augmenté le nombre de ses agents opérationnels dans le Cercle de Ménaka et entend poursuivre son appui au projet. Le Ministère de l'Elevage et de la Pêche apporte une contribution importante au budget de l'intervention destiné à compléter les infrastructures et les équipements. De par toutes ces actions, le ministère de tutelle soutient la durabilité des actions initiées par le projet.



## **8 MESURES ET RECOMMANDATIONS**

### **8.1 Synthèse des critères d'appréciation**

Les deux premières années de la seconde phase du projet (2006 et 2007) ont connu des taux d'exécution (financière et physique) particulièrement très faibles pour un projet d'une durée de 4 ans. En effet, en 2006, le projet a absorbé seulement 11% du budget total et 14% en 2007. Cette situation s'est quelque peu améliorée en 2008 avec un taux annuel d'absorption de 23% pour arriver à un taux cumulé de 48%.

Pour palier cette situation, et afin d'améliorer son efficience et son efficacité, au dernier trimestre 2008, le projet a élaboré un Plan d'actions opérationnel devant guider le reste du temps de cette deuxième phase. Sa mise en œuvre a sensiblement accéléré l'exécution physique et financière du projet. A la fin de l'année 2009, le taux d'absorption financière cumulée atteint 83% et toutes les activités planifiées ont été réalisées et en voie d'achèvement.

Les actions du projet sont durables car rentrant dans la tradition séculaire des populations bénéficiaires. En outre, la dotation de noyaux d'Azawak à des éleveurs démunis contribue efficacement au repeuplement, à la multiplication de l'Azawak et à la lutte contre la pauvreté dans une région où l'élevage est le fondement même de l'existence des communautés de pasteurs. Aussi, en améliorant le bien être socioéconomique des populations, le projet contribue à la diminution des inégalités sociales et par conséquent, participe à la consolidation de la paix sociale.

Très rapidement, le projet nouera un partenariat avec une institution de micro finance pour lui confier la gestion du fonds de développement de l'Azawak afin de poursuivre la dotation du crédit de manière plus professionnelle à des éleveurs motivés.

### **8.2 Recommandations**

La lenteur dans la mise en œuvre du projet qui a prévalu au cours de ses deux premières années est en partie due à l'insécurité résiduelle qui prévaut encore aujourd'hui dans la région. Des efforts tangibles sont réalisés par les autorités, à tous les niveaux, pour juguler cette situation. Par ailleurs, certains éleveurs bénéficiaires semblent faire la sourde oreille par rapport aux modalités de remboursement du crédit. A tous ces égards, le projet devrait maintenir un dialogue franc avec les Collectivités locales.

La mise en place de l'Union faïtière des sociétés coopératives marquera le début du transfert des outils et de compétences aux organisations d'éleveurs. A cet effet, le projet poursuivra le processus de renforcement des capacités organisationnelles et de gestion de cette nouvelle structure. Une évaluation positive des compétences acquises sera nécessaire avant tout transfert partiel ou total de biens ou de fonds communautaires à cette Union.

L'AESZA qui est une association toute récente mérite aussi un accompagnement dans son évolution vers l'acquisition de statut de société coopérative afin d'adhérer, le cas échéant, à l'Union faïtière pour plus de synergie avec les autres éleveurs.

Le processus de sélection de l'Azawak mis en place constitue une démarche toute nouvelle pour l'équipe du projet et plus particulièrement pour ses encadreurs de terrain et les éleveurs. Il va falloir réaliser des évaluations internes afin de relever les forces et faiblesses de tous les acteurs et, si nécessaire, trouver des solutions idoines.

Entre 2005 et 2006, la mise en œuvre du projet a souffert d'un temps mort entre la fin de la première phase et le démarrage de la deuxième. Pour éviter la répétition d'une telle situation entre la seconde et la troisième phase, la direction du projet suivra de près le dossier d'identification de la troisième phase afin que sa formulation puisse intervenir avant la fin du premier semestre 2010. Aussi, la direction du projet proposera à la prochaine réunion du Comité de pilotage la poursuite des activités jusqu'en septembre 2010 sur budget de la deuxième phase.

## 9 NOUVEAU PLANNING : 2010

9.1 **Planning des activités de l'année 2010** : ce planning est très détaillé car le contexte du projet exige que chaque membre du personnel sache exactement ce qu'il doit faire pour éviter des retards dans l'exécution des activités.

Tableau 6 : Planification des activités en 2010

RESULTATS, ACTIVITES SOUS-ACTIVITES	TACHES	INDICATEURS	PERIODES	RACI	MOYENS (FCFA)	RISQUES ET HYPOTHESES
<b>Résultat 1. LES ELEVEURS SONT REGROUPES AU SEIN DE SOCIETES COOPERATIVES OPERATIONNELLES</b>						
					<u>Total Moyens :</u>	<b>12 376 569</b>
<b>R.1.1. Former et appuyer les dirigeants dans la gestion et dans l'animation de leurs sociétés coopératives</b>						
					<b>600 000</b>	
R.1.1.1. Poursuivre des missions de sensibilisation des SC	Elaborer un programme des missions Identifier les thèmes de sensibilisation Réaliser les missions	1 programme élaboré 3 thèmes identifiés 6 missions réalisées	Janvier Janvier Janvier à juillet	R: CP OAC A: Direction C: SDSSES I: Direction		Non disponibilité des dirigeants SC
<b>R.1.2. Appuyer les SC de promotion du Zébu Azawak dans leurs activités</b>						<b>4 786 209</b>
R.1.2.1. Poursuivre la relance des activités des SC	Appuyer les SC dans l'approvisionnement des magasins Renforcer le fonds de roulement	5 SC appuyées et fonctionnelles	Janvier à juillet	R: CP OAC A: Direction C: SDSSES I: Direction		Disponibilité dirigeants et mobilisation fonds
R.1.2.2. Financer les projets AGR des SC et de l'AESZA	Assurer le suivi des opérations anciennes Evaluer les opérations anciennes Identifier des produits nouveaux Réceptionner les projets Financer les projets	Rapport de suivi disponible 6 nouveaux projets identifiés 6 nouveaux projets financés	Février à juillet	R: CP OAC A: Direction SDSES Direction C: I:		Disponibilité de projets viables
<b>R.1.3. Soutenir d'autres SC dans leurs activités contribuant à la promotion du Zébu Azawak</b>						<b>1 587 416</b>
R.1.3.1. Rendre la laiterie AXX ISUDAR opérationnelle	Appuyer le fonctionnement de la laiterie Suivre les actions de la laiterie AXX ISUDAR	La laiterie AXX ISUDAR opérationnelle	Janvier à juillet	R: CP OAC A: Direction SDSES Direction C: I:		

R.1.3.2. Diffuser différents thèmes de sensibilisation et d'animation à la radio	Poursuivre l'exécution du protocole d'accord avec la radio rurale de Ménaka	Thèmes de sensibilisation identifiés Emissions radiophoniques réalisées	Janvier à juillet	R: Tous les CP A: Direction C: Radio Direction I:		
R.1.3.3. Relancer les activités de la laiterie INFAHIMAN	Renforcer les capacités d'INFAHIMAN Réhabilité les équipements d'INFAHIMAN	1 laiterie fonctionnelle	Mars à juillet	R: CP-OAC A: Direction C: CZ I: Direction		
R.1.3.4. Poursuivre les appuis multiformes aux autres associations et services techniques	Suivre les actions de bourgou culture de la CEDRU Effectuer une visite d'échange des femmes bourgoucultrices de la CEDRUD dans la région de Tombouctou (Goundam, Diré, Niafouké) Identifier les actions à appuyer Réception dossiers Analyser dossier Finaliser l'exécution du protocole avec AITMA	1 visite d'échange d'expérience en bourgouculture réalisée 2 actions identifiées et financées		R: CP-OAC A: Direction C: CZ I: Direction		
<b>R.1.4. Appuyer les Sociétés coopératives dans la reprise des activités du projet</b>						<b>223 025</b>
R.1.4.1. Créer l'Union des SC des éleveurs d'Azawak	Organiser AG constitutive Mettre en place les organes	Une AG constitutive tenue Organes constitués	Janvier à juillet	R: CP OAC A: Direction C: SDSES/SC/CZ I: Direction		
R.1.4.2 Tenir la journée de l'Azawak	Préparer les éleveurs Organiser les réunions de la commission d'organisation Tenir la journée Azawak	Eleveurs organisés 1 réunion de la commission tenue 1 journée Azawak tenue	Janvier	R: CP OAC A: Direction C: SDSES/SC/CZ I: Direction		
<b>R.1.5. Appuyer les SC dans la création de l'Union des SC des Eleveurs d'Azawak</b>						<b>5 179 919</b>
R.1.5.1. Poursuivre la sensibilisation des responsables des SC et leurs membres sur le mode de fonctionnement de l'union	Elaborer un programme de sensibilisation Tenir réunions avec CA et CS Mener séances de sensibilisation	1 programme disponible par SC 1 séance tenue/mois	Février à juillet	R: CP OAC A: Direction C: CZ/Encadreurs		

R.1.5.2. Rendre opérationnelle l'Union des SC	Définir les modalités de gestion Dégager un fonds de fonctionnement Tenir un atelier de formation sur les rôles et responsabilités des SC et de l'union Former les dirigeants des SC et de l'union en gestion administrative et financière	Modalités de gestion disponibles Fonctionnement de démarrage offert 1 atelier de formation tenu 12 responsables de SC formés en gestion	Février à juillet	R: Direction CP-OAC SDSES/SC/Union A: C:		
R1.5.3 Finaliser l'exécution des contrats de marché de construction et de clôture de la laiterie	Lever les retenues de garantie	Garantie de la laiterie assurée	Mars à juillet	R: Direction CP-OAC laiterie/Urb/Entreprise A: C:		

RESULTATS, ACTIVITES SOUS-ACTIVITES	TACHES	INDICATEURS	PERIODES	RACI	MOYENS (FCFA)	RISQUES ET HYPOTHESES
<b>Résultat 2 : LES ELEVEURS PARTICIPENT ACTIVEMENT ET DURABLEMENT A LA SELECTION DE LA RACE AZAWAK</b>						
					Total Moyens :	<b>16 625 000</b>
<b>R.2.1. Elaborer un programme de sélection efficace et adapté aux conditions du cercle</b>						
R.2.1.1 Suivre les noyaux des éleveurs	Multiplier le carnet de l'éleveur auprès des éleveurs Multiplier la fiche d'enquête Suivre le remplissage du carnet	Carnet de l'éleveur disponible	janvier à juillet	R: CP-SCP A: Direction C: EN/CZ/ES		
<b>R.2.2. Mettre en place le programme de contrôle</b>						<b>16 500 000</b>
R.2.2.1 Poursuivre l'équipement des encadreurs et des ES	Identifier les besoins en équipement (boucles, pinces etc.) Lancer commande Doter matériels aux encadreurs Entretenir 24 dromadaires (R.5.1) Doter ES matériels contrôle complémentaires	Besoins complémentaire identifiés Achats effectués Encadreurs dotés Entretenir les dromadaires ES dotés en matériels de contrôle lait	Janvier à juillet	R: CP-SCP A: Direction C: CZ/EN		
R.2.2.2 Construire des parcs polyvalents pour le contrôle des troupeaux des ES	Identifier les sites des parcs Attribuer le marché Construire les parcs	2 sites d'implantation de parcs identifiés 2 parcs construits (1 à Ander et 1 à Ménaka)	janvier à juillet	R: CP A: Direction C: CZ/EN/ES/Entreprise		

R.2.2.3 Organiser la collecte, l'encodage et le traitement des données	Mettre en œuvre le suivi allégé Vérifier et corriger au besoin les données collectées Encoder les données collectées Enregistrer les données collectées Analyser et traiter les données	Encodage des données collectées à jour La base de données est à jour	Janvier à juillet	R: CP-SCP A: Direction C: CZ/EN/Éleveurs		
<b>R.2.3. Créer et appuyer les unités de testage</b>						
<b>R.2.4. Participer à la diffusion des animaux sélectionnés</b>						
R.2.4.1. Poursuivre l'appui financier aux ES à acquérir des taureaux sélectionnés et dromadaires subventionnés	Présenter la situation des taureaux et les dromadaires Acheter les dromadaires des ES en retard	1 dromadaire subventionné	Février à Mars	R: CP-SCP A: Direction C: AESZA/CZ/EN		125 000
<b>R.2.5. Former un cadre supérieur dans le domaine de la sélection animale</b>						
R.2.5.2. Suivre et appuyer la formation du cadre	Suivre le déroulement de la formation du doctorant Remettre base de données au doctorant selon besoin	Doctorant poursuit sa formation Base de données analysées par doctorant	Janvier à juin	R: Direction A: Doctorant C: Doctorant/CP-SCP		
<b>R.2.6. Entamer des actions d'insémination artificielles</b>						

RESULTATS, ACTIVITES SOUS-ACTIVITES	TACHES	INDICATEURS	PERIODES	RACI	MOYENS (FCFA)	RISQUES ET HYPOTHESES
<b>Résultat 3. LES ELEVEURS AMELIORENT LA GESTION TECHNICO-ECONOMIQUE DE LEUR ELEVAGE</b>						
					Total Moyens :	1 150 000
<b>R.3.1. Participer à l'élaboration des schémas d'aménagement et gestion concertés des parcours naturels</b>						
<b>R.3.2. Vulgariser un programme d'amélioration de l'alimentation des bovins Azawak</b>						
R.3.2.1. Poursuivre la vulgarisation des Blocs multi nutritionnels et le complexe minéral.	Renforcer les contacts des SC avec la société Lafia (Gao) Déterminer les besoins des SC Procéder aux commandes	SC et fournisseur blocs en contact	Janvier à juillet	R: CP-SPA A: Direction C: Lafia/SC/CZ/EN		
<b>R.3.3. Recourir à des actions d'appui en matière d'alimentation</b>						
R.3.3.1. Compléter les appuis aux ES dans l'application des thèmes d'alimentation 2007 et 2008	Identifier les actions Doter les ES	1 Liste de matériel dispo. 5 ES choisis et dotés.	Janvier à Juillet	CP/SPA/RAF/CZ		

R.3.3.2 Appuyer les actions de bourgoculture	Suivre les actions de bourgoculture financées Identifier nouveaux bourgoculteurs Financer les actions de bourgoculture	3 actions en bourgou suivie 1 action identifiée 1 action de bourgoculture financée	Mars à juillet	R: CP-SPA A: Direction C: CZ/association		
<b>R.3.4. Appuyer la mise en place et l'exécution d'un encadrement sanitaire au sein du Cercle de Ménaka</b>						<b>1 150 000</b>
R.3.4.1. Appuyer les programmes retenus de vaccination du Secteur Vétérinaire et du mandataire privé	Analyser leurs rapports de campagne 2008/2009 Appuyer la campagne 2009/2010	2 rapports de campagne de vaccination analysés 2 tranches débloquées (SLV, mandataire) Rapports campagne 2009/2010 disponibles	Janvier à juillet	R: CP-SPA A: Direction C: SVL/Mandataire		
<b>R.3.5. Améliorer la gestion zotechnique des éleveurs encadrés</b>						

RESULTATS, ACTIVITES SOUS-ACTIVITES	TACHES	INDICATEURS	PERIODES	RACI	MOYENS (FCFA)	RISQUES ET HYPOTHESES
<b>Résultat 4. LES ACTIVITES DE CREDIT SONT PROFESSIONNALISEES ET DURABLES</b>						
					Total Moyens :	<b>4 000 000</b>
<b>R.4.1. Définir une politique de crédit adaptée aux conditions du projet</b>						
R.4.1.1. Poursuivre la définition de la politique de crédit	Analyser le rapport de l'étude sur le transfert du système de crédit Soumettre le rapport au Codepil Approuver le rapport	1 rapport analysé Le rapport est soumis au Codepil Le rapport est approuvé	Janvier à mars	R: CP- MC- AGR A: Direction C: Consultant/Codepil		
<b>R.4.2. Sélectionner et financer une Institution Micro Finance</b>						
<b>R.4.3. Constituer le Fonds de Développement de l'Azawak</b>						
R.4.3.1. Poursuivre les dotations et remboursements en incluant les bénéficiaires phase 2	Effectuer une dernière tournée de remboursement/dotation Etablir les bilans des remboursements Remettre les bilans à l'IMF	Bilan de remboursement établi L'IMF dispose des bilans de remboursements Les dotations par transfert se poursuivent	Janvier à février	R: CP MC -AGR A: Direction C: CZ/ENC/CAC		Disponibilité des membres des CAC Disponibilité des bénéficiaires
<b>R.4.4 Appuyer l'institution de crédit et les bénéficiaires dans les activités liées au crédit</b>					<b>4 000 000</b>	

4.4.1 Appuyer la tenue des réunions des comités de gestion de crédit CAC, CTGC	Rédiger les avis de réunion Rédiger les documents à présenter aux comités Tenir les réunions Rédiger et diffuser les procès verbaux	5 CAC tenues 1 CTGC tenu	Janvier à février	R: CP MC AGR A: Direction C: CZ/ENC/CAC/CCAP		Disponibilité Membres CAC et CTGC
4.4.2 Signer une convention/protocole de gestion du système de crédit avec l'IMF	Analyser le cahier des charges proposé par le consultant Approuver le cahier des charges Signer une convention avec l'IMF Transférer la gestion du crédit à l'IMF Mettre à la disposition de l'IMF le fonds Azawak selon modalités de la convention	Cahier des charges analysé Cahier des charges approuvés 1 convention signée Le système de crédit est transféré à une IMF Le fonds Azawak est progressivement mobilisé	Janvier à février Mars	R: Direction A: CP-AGR C: Consultant/IMF		Disponibilité de l'IMF
4.4.2 Appuyer l'IMF dans les activités de gestion du système de crédit du Projet	Etablir un programme d'appui avec l'IMF Contribuer financièrement au fonctionnement de l'IMF	Un programme d'appui disponible Montant contribution débloqué	Mars à juillet	R: Direction A: CP-AGR C: Consultant/IMF		Disponibilité de l'IMF

RESULTATS, ACTIVITES SOUS-ACTIVITES	TACHES	INDICATEURS	PERIODES	RACI	MOYENS (FCFA)	RISQUES ET HYPOTHESES
<b>R.5. L'IMPLANTATION LOCALE ET SOUS REGIONALE DU PROJET EST ASSUREE</b>						
					Total Moyens :	<b>94 776 133</b>
<b>R.5.1. Mettre en place un système d'encadrement durable</b>						
<b>a. Personnel</b>						
R.5.1.1. Rémunérer Personnel	1 Responsable de Projet RP 4 Chargés de Programme CP 3 Chefs de Zones CZ 10 Encadreurs EN 8 employés contractuels PCA Personnel temporaire PT - Autres Appuis institutionnels AI	Personnel payé	Janvier à septembre	R: Direction	rémunération du personnel	
R.5.1.2. Financer les missions	Programmer les missions Etablir les ordres de mission Payer les frais de Missions	Déplacements assurés avec versements frais missions	Janvier à septembre	R: Direction	budget missions	



<b>b. Bureaux et locaux</b>						
R.5.1.3. Réhabiliter, équiper et entretenir les locaux	Equiper les bureau et locaux selon besoins Entretien les bureaux et locaux Poursuivre l'entretien du forage	Bureaux et locaux équiper Bureaux et locaux entretenu Forage du projet est entretenu	Janvier à septembre	R: Direction C: Prestataire		
5.1.4. Construire & équiper trois bureaux UAPIA et contribuer au fonctionnement bureau sur BSI	Démarrer les travaux Suivre les travaux Réceptionner les travaux Acheter selon besoin les fournitures de bureau	3 nouveaux bureaux pour les UAPIA construits, équipés et réceptionnés Fournitures de bureau achetés selon besoin	Janvier à septembre	R: Direction C: Urb/DNPIA/DAF	Montant BSI	
<b>c. Matériel informatique, bureautique, documentation et communication</b>						
5.1.5. Informatique-bureautique	Entretien matériels informatiques et bureautique	Matériels entretenus	Janvier à septembre	R: Direction C: Prestataires	entretien matériels	
5.1.6. Communications Abonnements	Assurer abonnement Internet Assurer communications téléphoniques	Connexion Internet opérationnelle Cartes de communications assurées	Janvier à septembre	R: Direction C: Prestataires	abonnement internet + achat de cartes téléphonique	
5.1.7. Papeterie	Etablir liste des fournitures Procéder aux achats	Le PASMSAM dispose des moyens nécessaires	Janvier à septembre	R: Direction C: Fournisseurs		
<b>R.5.2. Soutenir le point focal du PASMZAM (appui institutionnel)</b>					<b>1 030 000</b>	
R.5.2. Soutenir le point focal du PASMZAM (appui institutionnel)	Analyser les demandes Financer les appuis (achats, services et primes)	Point focal opérationnel pour le PASMZAM	Janvier à septembre	R: Point focal C: Direction	budget prévu pour appui au point focal	
<b>R.5.3. Assurer les stages et les formations</b>					<b>3 489 692</b>	
5.3.1. Assurer la Formation de l'équipe du PASMZAM	Poursuivre les formations du personnel programmées en 2009	2 chargés formés 1 magasinier formé 1 secrétaire formée	Janvier à septembre	R: Direction C: Prestataire	coûts des formations indemnités de transport et de séjour	
R.5.3.2. Accueillir les stagiaires						
<b>R.5.4. Mettre à disposition le fonds de développement local (FDL)</b>					<b>1 082 329</b>	

R .5.4.1. Mobiliser Fonds local de développement	Présenter la situation du FDL Financer les demandes d'appui selon le solde disponible du FDL	Situation FDL disponible FDL mobilisé à 100%	Janvier à septembre	R: Direction C: Communes	solde budget	
<b>R.5.5. Participer au cadre de collaboration sous-régional du Zébu Azawak</b>					<b>13 317 100</b>	
R.5.5.1. Organiser la réunion technique et interministérielle des PA	Organiser une rencontre entre éleveurs					
R.5.5.4. Organiser une journée de l'Azawak	Organiser une journée de l'Azawak à Ménaka; Sensibiliser les acteurs Organiser un concours entre éleveurs Evaluer le concours Tenir la journée de l'Azawak Primer les meilleurs éleveurs et encadreur	Une journée de l'Azawak Organisée et tenue Un concours entre éleveurs Azawak organisé et évalué Une union des SC Azawak constituée et bureau de l'union mis en place	Janvier	R: Direction C: Communes		Disponibilité des acteurs Insécurité

RESULTATS, ACTIVITES SOUS-ACTIVITES	TACHES	INDICATEURS	PERIODES	RACI	MOYENS (FCFA)	RISQUES ET HYPOTHESES
<b>Volet Z : GENERAL MEANS</b>					<b>BSI : 125 000 000</b>	
				<b>Total Moyens :</b>	<b>Régie : 93 742 200</b>	
					<b>Cogestion : 29 926 236</b>	
Poursuivre les services de l'Assistant technique	Payer le traitement de l'AT Réaliser et financer les missions	Salaire AT payé Missions assurées,	Janvier à septembre	R: CTB C: DNPIA/AT	46 539 480	Z/RZ/BL1, Z/RZ/BL2, Z/RZ/BL3 Régie
Poursuivre les services du Responsable Administratif et Financier	Assurer le traitement du RAF Assurer frais mission du RAF (Cogestion)	9 Salaires + autres prestations payés Perdiem /hébergement lors mission assurés (Cogestion)	Janvier à septembre	R: CTB C: Direction	9 702 720	Z/RZ/BL9 Régie R5.1.1 cogestion
Assurer les déplacements en cogestion et sur BSI	Acheter deux véhicules et 20 motos sur BSI Assurer fonctionnement et entretien des matériels roulants, groupes, énergie	2 véhicules achetés 6 véhicules et 20 motos fonctionnels, entretenus, réparés et assurés tous risques	Janvier à septembre	R: Direction C: CTB/MEP	149 000 000	Z/RZ/BL4 Cogestion et BSI

	et autres.					
Organiser les réunions des structures mixtes de concertation locale :	1. Tenir les réunions de la structure mixte de concertation locale restreinte 2. Tenir les réunions de la structure mixte de concertation locale élargie	2 réunions SMCL restreintes tenues à Ménaka (1) et à Bamako (1) 1 réunion SMCL élargie tenue à Ménaka	Janvier à septembre	R: Direction A: DNPIA C: CTB	3 804 551	Z/RZ/BL5 Cogestion
Assurer le suivi et évaluation en cogestion					1 000 000	
Effectuer le suivi évaluation en régie CTB	1. Assurer l'appui du RAF par le LAF CTB et autres appuis 2. Exécuter l'évaluation finale et l'audit annuel du projet 3. Appuyer la formulation et le démarrage de la troisième phase	Evaluation finale et Audit financier annuel réalisés Rapports d'évaluation et d'audit disponibles Troisième phase formulée et démarrée	Janvier à septembre	R: CTB C: Direction/DNPIA	37 500 000	Z/RZ/BL7 Régie
Divers	Frais bancaires Frais divers	Transferts intérieurs, gestion de compte réalisés	Janvier à septembre	R: Direction C: Banque	1 121 685	Z/RZ/BL8 Cogestion

## 9.2 Planning financier de l'année 2010

Financial Planning of MLI0502012												
Project Title : <b>Projet de sélection et de multiplication du Zébu Azawak phase II</b>												
Fin Plan Version: <b>2010Q1</b>												
Budget Version: <b>D01</b>												
Donor: <b>DGD</b>												
Currency: <b>EUR</b>												
Amounts in 1000 EUR												
Status	Fin Mode	Budget	TTY-1	Balance	2010				Total	2011 to end	Est. end Proj. Bal.	Est. % exec
					Q1	Q2	Q3	Q4				
<b>A OBJECTIF SPÉCIFIQUE</b>		1.491,78	1.192,91	298,87	79,00	73,96	46,01	0,00	198,97	0,00	99,90	93%
<b>01 Les éleveurs sont regroupés au</b>		308,71	286,58	22,13	7,62	12,58	1,07	0,00	21,27	0,00	0,86	100%
01 Former les dirigeants à la	COGEST	12,96	6,41	6,55	0,45	0,45	0,00	0,00	0,90	0,00	5,65	56%
02 Appuyer les sociétés	COGEST	112,81	105,44	7,37	2,12	4,10	1,07	0,00	7,29	0,00	0,08	100%
03 Soutenir d'autres sociétés	COGEST	53,36	54,92	-1,56	2,42	2,42	0,00	0,00	4,84	0,00	-6,40	112%
04 Appuyer les sociétés	COGEST	6,10	5,49	0,61	0,34	0,00	0,00	0,00	0,34	0,00	0,27	96%
05 Appuyer les sociétés	COGEST	123,48	114,32	9,16	2,29	5,61	0,00	0,00	7,90	0,00	1,26	99%
<b>02 Les éleveurs participent</b>		226,38	143,49	82,89	13,15	12,20	0,00	0,00	25,35	0,00	57,54	75%
01 Elaborer un programme de	COGEST	53,36	33,45	19,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19,91	63%
02 Mettre en place le programme	COGEST	48,78	45,20	3,58	12,96	12,20	0,00	0,00	25,16	0,00	-21,58	144%
03 Appuyer les trois (3) unités de	COGEST	32,01	1,48	30,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30,53	5%
04 Participer à la diffusion des	COGEST	50,31	52,49	-2,18	0,19	0,00	0,00	0,00	0,19	0,00	-2,37	105%
05 Former un cadre dans le	COGEST	11,43	10,11	1,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,32	88%
06 Entamer des actions	COGEST	30,49	0,76	29,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29,73	2%
<b>03 Les éleveurs améliorent la</b>		53,33	28,40	24,93	0,00	1,75	0,00	0,00	1,75	0,00	23,18	57%
01 Participer à l'élaboration des	COGEST	0,01	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100%
02 Elaborer un programme	COGEST	12,96	7,35	5,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5,61	57%
03 Recourir à des actions d'appui	COGEST	10,54	9,16	1,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,38	87%
04 Appuyer la mise en place et	COGEST	24,39	10,87	13,52	0,00	1,75	0,00	0,00	1,75	0,00	11,77	52%
05 Améliorer la gestion	COGEST	5,43	1,01	4,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4,42	19%
<b>04 Les activités de crédits sont</b>		205,05	138,84	66,21	3,05	3,05	0,00	0,00	6,10	0,00	60,11	71%
	REGIE	606,92	505,67	101,25	54,13	38,37	8,75	0,00	101,25	0,00	0,00	100%
	COGEST	1.715,89	1.432,05	283,84	95,40	130,29	58,14	0,00	283,83	0,00	0,01	100%
	<b>TOTAL</b>	<b>2.322,81</b>	<b>1.937,72</b>	<b>385,09</b>	<b>149,53</b>	<b>168,66</b>	<b>66,89</b>	<b>0,00</b>	<b>385,08</b>	<b>0,00</b>	<b>0,01</b>	<b>100%</b>



## Financial Planning of MLI0502012

Project Title : **Projet de sélection et de multiplication du Zébu Azawak phase II**

Fin Plan Version: **2010Q1**

Budget Version: **D01**

Donor: **DGD**

Currency: **EUR**

### Amounts in 1000 EUR

Status	Fin Mode	Budget	TtY-1	Balance	2010				Total	2011 to end	Est. end Proj. Bal.	Est. % exec
					Q1	Q2	Q3	Q4				
01 Définir une politique de crédit	COGEST	15,25	11,47	3,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3,78	75%
02 Sélectionner une institution	COGEST	30,49	2,04	28,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28,45	7%
03 Constituer le fonds de crédits du	COGEST	114,34	116,40	-2,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-2,06	102%
04 Appuyer l'insitution de crédit et	COGEST	44,97	8,93	36,04	3,05	3,05	0,00	0,00	6,10	0,00	29,94	33%
<b>05 L'implantation locale et sous-</b>		<b>698,31</b>	<b>595,60</b>	<b>102,71</b>	<b>55,18</b>	<b>44,38</b>	<b>44,94</b>	<b>0,00</b>	<b>144,50</b>	<b>0,00</b>	<b>-41,79</b>	<b>106%</b>
01 Mettre en place un encadrement	COGEST	449,91	435,53	14,38	35,23	38,00	44,66	0,00	117,89	0,00	-103,51	123%
02 Assurer la formation et la	COGEST	44,13	20,73	23,40	2,66	2,66	0,00	0,00	5,32	0,00	18,08	59%
03 Mettre à disposition un fonds	COGEST	106,70	105,05	1,65	1,65	0,00	0,00	0,00	1,65	0,00	0,00	100%
04 Participer à la collaboration sous	COGEST	82,32	19,50	62,82	14,97	3,05	0,00	0,00	18,02	0,00	44,80	46%
05 Appuyer la coordination du projet	COGEST	15,25	14,79	0,46	0,67	0,67	0,28	0,00	1,62	0,00	-1,16	108%
<b>Z GENERAL MEANS</b>		<b>831,03</b>	<b>744,81</b>	<b>86,22</b>	<b>70,53</b>	<b>94,70</b>	<b>20,88</b>	<b>0,00</b>	<b>186,11</b>	<b>0,00</b>	<b>-99,89</b>	<b>112%</b>
<b>01 General Means</b>		<b>831,03</b>	<b>744,81</b>	<b>86,22</b>	<b>70,53</b>	<b>94,70</b>	<b>20,88</b>	<b>0,00</b>	<b>186,11</b>	<b>0,00</b>	<b>-99,89</b>	<b>112%</b>
01 Assistance technique	REGIE	454,12	386,63	67,49	33,90	34,00	0,00	0,00	67,90	0,00	-0,41	100%
02 Assistance Technique	REGIE	20,05	17,40	2,65	1,52	1,52	0,00	0,00	3,04	0,00	-0,39	102%
03 Assistance technique Achat	REGIE	21,04	21,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100%
04 Déplacement: achat véhicules,	COGEST	172,27	214,21	-41,94	12,13	12,13	12,13	0,00	36,39	0,00	-78,33	145%
05 Frais représentation : Compil,	COGEST	30,49	14,92	15,57	3,70	2,10	0,00	0,00	5,80	0,00	9,77	68%
06 Suivi-évaluation DNPIA	COGEST	12,20	5,49	6,71	0,00	1,53	0,00	0,00	1,53	0,00	5,18	58%
07 Suivi-évaluation CTB	REGIE	79,02	53,34	25,68	15,53	0,00	0,00	0,00	15,53	0,00	10,15	87%
08 Frais divers	COGEST	9,15	4,52	4,63	0,57	40,57	0,00	0,00	41,14	0,00	-36,51	499%
09 Responsable administratif et	REGIE	32,69	27,26	5,43	3,18	2,85	8,75	0,00	14,78	0,00	-9,35	129%
	<b>REGIE</b>	<b>606,92</b>	<b>505,67</b>	<b>101,25</b>	<b>54,13</b>	<b>38,37</b>	<b>8,75</b>	<b>0,00</b>	<b>101,25</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>100%</b>
	<b>COGEST</b>	<b>1.715,89</b>	<b>1.432,05</b>	<b>283,84</b>	<b>95,40</b>	<b>130,29</b>	<b>58,14</b>	<b>0,00</b>	<b>283,83</b>	<b>0,00</b>	<b>0,01</b>	<b>100%</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>2.322,81</b>	<b>1.937,72</b>	<b>385,09</b>	<b>149,53</b>	<b>168,66</b>	<b>66,89</b>	<b>0,00</b>	<b>385,08</b>	<b>0,00</b>	<b>0,01</b>	<b>100%</b>



Financial Planning of MLI0502012 Printed on vrijdag 22 januari 2010

page: 2

## **10 .CONCLUSIONS**

### **10.1 Activités et Finances**

Les activités contenues dans le cadre logique du projet sont en parfait accord avec son objectif spécifique qui contribue à un objectif global de lutte contre la pauvreté.

Les activités d'attribution du bétail aux éleveurs ont fortement retenu l'attention de l'équipe du projet, des autorités locales et des éleveurs lors de la première phase. Par contre, au cours de la seconde, bien que les attributions de nouveaux noyaux se poursuivent, les activités de remboursement du crédit (octroyé lors de la première phase) semblent retenir plus d'attention car la durabilité des actions du projet en dépend. A cet égard, l'implication des autorités locales dans les procédures d'octroi et de recouvrement du crédit fournit de très bons résultats.

Pour rendre professionnel le système de crédit initié, le projet s'oriente vers le transfert de la gestion du fonds de promotion de l'Azawak dans le Cercle de Ménaka à une Institution de micro finance.

Pour plus de synergie, les sociétés coopératives ont entamé un processus de création d'une Union faïtière appelée à les représenter et à gérer tous les biens et fonds communautaires.

Dans un élan de renforcer le processus d'appropriation et de responsabilisation des éleveurs, après la mise en place de l'Union faïtière, les premiers ateliers auront trait à :

- Les rôles et responsabilités des sociétés coopératives et de l'Union ; développement de synergie avec les autres organisations socioprofessionnelles au niveau sous-régional.
- Gestion des biens et des fonds de roulement ; tenue des outils de gestion ; préparation et tenue des assemblées générales.

Du point de vue technique, le projet vient de marquer un tournant décisif en recrutant les premiers éleveurs sélectionneurs volontaires organisés et dotés de taureaux sélectionnés et en mettant en place un processus de sélection de l'Azawak au sein de leurs troupeaux d'origine. Progressivement, ce processus sera maîtrisé par les agents de la DRPIA.

Le projet accorde des appuis multiformes aux sociétés coopératives Azawak en guise de mesure d'accompagnement du programme. Pour un développement communautaire solidaire, d'autres appuis sont accordés également à d'autres sociétés coopératives non Azawak pour des actions de promotion de l'élevage et des produits d'élevage. A cet effet, on peut noter la mise en place d'une mini-laiterie à Ménaka pour un coût global de près de 22 millions de francs CFA.

Globalement les dépenses du projet ont contribué à l'atteinte des résultats.

## **10.2 Critères de suivi**

### **10.2.1 Efficienc**

Une prudence exagérée dans la mobilisation des fonds au cours de ses deux premières années a induit un ralentissement de la mise en œuvre des activités du projet.

La mobilisation des fonds est devenue plus réaliste en 2009 et l'exécution des activités a connu une réelle accélération. Ainsi le projet a renoué avec une bonne efficacité. Au cours de l'année 2009, le taux d'absorption a atteint un record de 35% pour atteindre un taux d'absorption cumulée de 83%.

### **10.2.2 Efficacité**

Les actions mises en œuvre contribuent à l'atteinte de l'objectif spécifique et assurent une bonne redistribution des ressources animales au sein des communautés pastorales. En effet, la dotation de noyaux d'Azawak à des familles qui en étaient dépourvues, améliore leur ressource économique et alimentaire tout en rehaussant leur niveau social.

### **10.2.3 Durabilité**

Les actions mises en œuvre sont durables, en particulier, la multiplication de l'Azawak et la poursuite du crédit bétail au travers d'un partenariat entre la future Union faîtière des sociétés coopératives d'éleveurs d'Azawak et une institution de micro finance (qui gèrera le fonds de développement de l'Azawak).

Aussi, le renforcement des capacités organisationnelles et de gestion des sociétés coopératives, l'implication des autorités locales et des services du ministère au niveau central et sur le terrain participent à la pérennisation des actions du projet.

Les actions d'amélioration génétique sont encore au stade embryonnaire et donc leur durabilité n'est pas encore envisagée dans une situation sans projet. A cet effet, la troisième phase marquera une réelle implication des services de la DRPIA (Chefs de zone) dans la mise en œuvre du processus de sélection de l'Azawak dans les élevages villageois.

## **10.3 Avis de la SMCL sur les recommandations**

### **10.3.1 Recommandations relatives au planning des activités**

A la suite des débats, la SMCL restreinte a approuvé :

- le rapport annuel d'activités 2009,
- les dépenses de l'année 2009,

Concernant l'année 2010, la SMCL a approuvé :

- la fin de l'assistance technique en juin 2010,
- la clôture du projet en septembre 2010
- et les réaménagements budgétaires proposés à cet effet.

La SMCL recommande de :

- faire ressortir dans le rapport annuel 2009 les recommandations des différentes missions d'audit (audit financier et évaluation externe) ;
- soumettre aux ordonnateurs du projet pour approbation tous les documents finalisés pour le transfert de la gestion du crédit à KondoJigima.

### **10.3.2 Recommandations relatives au planning financier**

La SMCL a approuvé les réaménagements budgétaires afin que :

- les activités se poursuivent jusqu'en septembre 2010 ;
- le projet puisse recevoir une mission d'audit financier final et une mission d'évaluation finale.

### **10.3.3 Recommandations relatives au Cadre logique**

-

### **10.3.4 Autres recommandations**

-



## **11 ANNEXES**

- 11.1 Tracking Gantt view / Activités
- 11.2 Rapport de base / Activités (AdeptTracker)
- 11.3 Mesure des indicateurs
- 11.4 Check-list Efficience
- 11.5 Check-list Efficacité
- 11.6 Check-list Durabilité
- 11.7 Encodage dans PIT (voir CTB)
- 11.8 Cadre logique (le cadre logique n'a pas changé).
- 11.9 Aperçu des marchés publics

## Annexes 11.1 et 11.2: les activités sont détaillées dans le rapport.

### Annexes 11.3 : Mesure des indicateurs

Tableau 7: Mesure des indicateurs

Résultats	Indicateurs	Niveau atteint (%)	Observations
<b>Objectif spécifique</b>	300 familles ont acquis 1000 Azawak	105%	168 familles attributaires et fonds de promotion de l'Azawak capable de doter 146 nouvelles familles
	Le cheptel Azawak encadré par le projet se multiplie et atteint déjà un effectif de 6.500 :	61,5%	Environ 4000 têtes encadrées
	Dans les troupeaux ayant bénéficié d'un géniteur sélectionné, la production laitière des filles est augmentée de 15% et le poids moyen des jeunes à 1 an est augmenté de 10%,	-	Une étude de l'IER montre déjà une amélioration de la précocité dans les troupeaux des bénéficiaires ordinaires.  C'est en 2009 que les éleveurs sélectionneurs ont acquis les taureaux sélectionnés, les améliorations seront constatées plus tard.
	Chaque éleveur a recours aux circuits de commercialisation mis en place par les sociétés coopératives,	-	Action encore timide
<b>Résultat I</b>	Au terme du projet, une Union des éleveurs d'Azawak regroupe les 5 sociétés coopératives créées en phase 1 et 5 sociétés coopératives indépendantes	80%	L'assemblée générale constitutive se tiendra en février 2010
	Chaque société coopérative fonctionne selon ses statuts et son règlement intérieur	83%	(5/6)4 sociétés coopératives et l'AESZA ; seule Alata semble ne pas fonctionner
	Chaque société coopérative d'éleveurs Azawak dispose de fonds intrants opérationnels	83%	Sauf Alata qui ne parvient pas à faire son bilan
	Chaque société coopérative d'éleveurs Azawak dispose d'encadreurs adaptés à ses besoins	70%	2 encadreurs licenciés ne sont pas encore remplacés ; le niveau de certains est faible ; par contre les Chefs de zone renforcent l'encadrement sur terrain
	Les études relatives à la commercialisation du lait et du bétail sont disponibles	50%	Une étude sur la filière bétail/viande
	Une unité de transformation du lait est opérationnelle	100%	Une unité est érigée à Ménaka et est pleinement opérationnelle
	La commercialisation des produits laitiers (lait caillé et fromage traditionnel) est organisée	70%	L'unité de collecte/transformation et commercialisation du lait de Ménaka devrait y parvenir

<b>Résultat II</b>	Au terme de la 2eme phase le contrôle des performances concerne 25 élevages et 500 animaux	85%	Dès 2009, le suivi et contrôle des performances concernent 50 éleveurs sélectionneurs
	3 unités de testage ont été mises en place		Une mission a effectué le recadrage du programme vers une sélection en milieu ouvert
	Au terme du projet, 50 taureaux et 100 femelles sélectionnées ont été diffusées	50%	50 taureaux sélectionnés de Toukounous ont été diffusés
	Un cadre national a entamé un grade scientifique en matière de sélection génétique	100%	Un cadre est en cours de formation en Belgique
	150 inséminations artificielles sont réalisées chaque année à partir de l'année 2	-	Activités non envisagées au cours de cette phase
<b>Résultat III</b>	Le projet dispose du matériel de vulgarisation: fiches techniques, affiches de diffusion	100%	Les fiches sont disponibles ; aussi le projet met en œuvre un partenariat avec la Radio rurale de Ménaka
	Les éleveurs encadrés appliquent le programme de vaccination	>100%	le projet appuie le service vétérinaire et un mandataire privé pour assurer la vaccination de tout le cheptel du Cercle
	Les éleveurs encadrés recourent à la complémentation alimentaire: fourrages, SPAI, blocs multi nutritionnels,	70%	L'aliment bétail, les blocs multi nutritionnels et les pierres à lécher sont mis à disposition des sociétés coopératives ; cependant certains éleveurs ne mettent pas en pratique les conseils du projet
	L'étude d'aménagement des terroirs est disponible	Sans objet	-
<b>Résultat IV</b>	Les conditions de crédit adaptées à l'élevage sont définies	70%	Les conditions sont adaptées aux éleveurs, cependant leur collaboration n'est pas toujours effective.
	Un contrat de collaboration lie le projet et une institution financière pour la gestion du crédit	70%	Une étude qui propose les modalités cadres vient d'être finalisée
	Au terme du projet, au moins 300 éleveurs et des sociétés coopératives ont eu recours au crédit	56%	Crédit encore géré par le projet ; 168 nouveaux éleveurs ont été dotés de noyaux
<b>Résultat V</b>	Chaque société coopérative dispose d'encadreurs chargés de l'encadrement des éleveurs:12 encadreurs au total	83%	10 encadreurs/12
	Les 3 responsables des UAPIA sont intégrés dans le dispositif d'encadrement du projet,	100%	3 chefs de zone opérationnels
	Le projet participe à toutes les réunions d'échange avec les projets Azawak du Niger et du Burkina Faso et en organise 2	100%	En 2007, participation à l'identification d'un projet régional ; en 2010, le Mali organisera une rencontre des organisations socioprofessionnelles d'éleveurs d'Azawak du Burkina, du Mali et du Niger.

	Le Fonds de Développement Local d'un montant de 50 millions de FCFA est utilisé par les communes	100%	Le fonds a été pleinement mis en œuvre en partenariat avec les Collectivités locales
--	--	------	--

## Annexes 11.4 : Check-list Efficience

Check-list 1.

L'efficience

N° ....

L'efficience se réfère à la manière dont les ressources de l'intervention de coopération sont converties au moyen des activités du projet pour atteindre les résultats escomptés.

### À remplir par le Projet

1. Données factuelles sur les indicateurs de résultats:

	% de réalisation escomptée	% réel de réalisation	différence*
Indicateurs pour le Résultat 1	90	90	0
Indicateurs pour le Résultat 2	90	75	15
Indicateurs pour le Résultat 3	90	90	0
Indicateurs pour le Résultat 4	90	90	0
Indicateurs pour le Résultat 5	90	95	-5

\* (% de réalisation escomptée - % réel de réalisation)

2. Réalisation des résultats se référant aux indicateurs.

Ces indicateurs sont-ils formulés de façon 'SMART'?

Tous les indicateurs font-ils l'objet d'un suivi?

Existe-t-il une base de comparaison pour chaque indicateur?

	Oui	Non	NA
Ces indicateurs sont-ils formulés de façon 'SMART'?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tous les indicateurs font-ils l'objet d'un suivi?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Existe-t-il une base de comparaison pour chaque indicateur?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3. Données factuelles sur les activités:

	La mise en oeuvre avance comme prévu	La mise en oeuvre est retardée	La mise en oeuvre a de l'avance	Explication
pour le Résultat 1	oui			La mise en œuvre du projet a connu une réelle accélération au cours de cette année 2009. Toutes les activités planifiées ont été réalisées. Le processus de sélection longtemps en retard, connaît aussi une nette avancée sur le terrain. Cependant il faudra encore du temps pour avoir des résultats tangibles. Corrélativement à cette accélération des activités, le fonctionnement du projet (Résultat5) a fortement augmenté.
pour le Résultat 2		oui		
pour le Résultat 3	oui			
pour le Résultat 4	oui			
pour le Résultat 5			oui	

4. Les activités sont mises en oeuvre comme prévu.

Il faudra plus de temps pour réaliser certaines activités  
Certaines activités peuvent être mises en oeuvre dans un délai plus court

Tout délai encouru sera rattrapé avant la fin du projet

Tout écart détecté influencera considérablement l'atteinte des résultats

	Oui	Non	NA
Les activités sont mises en oeuvre comme prévu.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Il faudra plus de temps pour réaliser certaines activités Certaines activités peuvent être mises en oeuvre dans un délai plus court	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tout délai encouru sera rattrapé avant la fin du projet	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tout écart détecté influencera considérablement l'atteinte des résultats	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

5. La qualité générale des activités du projet est jugée:

- satisfaisante
- suffisante
- problématique

6. Les activités contribuent-elles à l'atteinte des résultats planifiés?

- 

Dans le cas contraire, expliquez pourquoi:

7. Est-il possible de planifier les activités de manière plus optimale?

- 

Le cas échéant, expliquez de quelle manière: le cadre logique compte trop d'activités, il aurait fallu les regrouper pour plus d'efficacité.

8. Données factuelles sur les dépenses:	% du budget total	% du budget annuel	date de la dernière modif.	Explication	% de la programmation financière année X
pour le Résultat 1	80	115	29/07/2008	le Résultat 2 comporte une série d'activités avec de petits budgets et pour la plupart elles peuvent aussi être prises en charge au niveau du résultat 1. En effet, les deux résultats concourent à l'amélioration du professionnalisme des éleveurs.	
pour le Résultat 2	63	62	29/07/2008		
pour le Résultat 3	53	21	29/07/2008		
pour le Résultat 4	68	71	29/07/2008		
pour le Résultat 5	85	90	29/07/2008		
pour le Résultat Z	90	132			
Budget total	83	97			

9. Les ressources financières sont gérées comme prévu.

Certains coûts estimés ne suffisent pas; des ressources suppl. sont nécessaires

**Oui** **Non** **NA**

- 

Il reste d'importants moyens financiers; ceux-ci doivent être replanifiés

- 

Certains risques financiers ont été identifiés par rapport aux dépenses (crédits,...)

- 

Les risques financiers détectés sont sous contrôle

- 

Les activités pourraient être mises en oeuvre avec moins de moyens financiers

- 

La contribution du partenaire est respectée en termes financiers

- 

10. Est-il possible de gérer les ressources financières de façon plus optimale?

- 

Les mécanismes d'approvisionnement du fonds de roulement sont très efficaces

11. Les ressources humaines sont gérées comme prévu.

Le personnel du projet est au complet

- 

Le personnel du projet n'est pas stabilisé

- 

Le personnel prévu ne suffit pas; des ressources suppl. sont nécessaires

- 

Certains membres du personnel exécutent des tâches non conformes à leurs description de fonction

- 

Les activités pourraient être mises en oeuvre avec moins de moyens humains

- 

Il existe un équilibre femmes/hommes au sein du personnel du projet

-

	<p>12. Est-il possible de gérer les ressources humaines de manière plus optimale? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Le cas échéant, expliquez de quelle manière: Les encadreurs de terrain pourraient améliorer sensiblement la qualité de leur prestation et fournir des données plus fiables. La direction du projet a augmenté les heures d'électrification du siège et a instauré un mécanisme d'amélioration de la communication interne pour susciter plus de motivation et d'initiatives de la part du personnel .</p> <p>13. Les biens et les équipements sont gérés comme prévu. <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>L'équipement a été inventorié et assuré <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>D'importantes quantités de biens ne seront pas utilisées <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Biens et équipement insuffisants; des ressources suppl. sont nécessaires <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Certains équipement ou biens ne sont pas adaptés aux conditions/à une utilisation locales <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>14. Est-il possible de gérer les biens et équipements de façon plus optimale? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Le cas échéant, expliquez de quelle manière:</p> <p>15. La structure organisationnelle du projet est jugée:</p> <p>satisfaisante <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>suffisante <input type="checkbox"/></p> <p>problématique <input type="checkbox"/></p> <p>17. Tout problème inattendu de planification a-t-il pu être résolu? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Le cas échéant, expliquez comment le planning a été adapté: Une mission d'appui technique (avril-mai 2009) a permis une réorientation des unités de testage vers un processus d'évaluation génétique des animaux dans leurs troupeaux d'origine.</p> <p>16. L'efficacité du projet peut-elle être améliorée? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Le cas échéant, expliquez de quelle manière: Les Ordonnateurs ont accepté et mis en pratique toutes les mesures proposées par la direction du projet pour améliorer sa mise en œuvre globale et son efficacité</p>
<b>Enseignements tirés</b>	La pérennisation des acquis du projet dépendra de son appropriation par les éleveurs, les Collectivités locales et les services du Ministère oeuvrant sur terrain. C'est pourquoi, tous ces partenaires devraient être des parties prenantes dans la mise en œuvre des activités et des dépenses. Au cours de l'année 2009, la direction du projet s'est attelé à cet exercice et les résultats sont prometteurs.
<b>Best practices</b>	L'amélioration du dialogue avec les Collectivités locales a sensiblement amélioré la mise en œuvre du projet: notamment l'augmentation des niveaux de recouvrements des crédits, l'identification rapide des actions rentrant dans le cadre de la mise en œuvre du fonds de développement local, l'appui à la responsabilisation des sociétés coopératives etc.
<b>Recommandations</b>	Le projet devra identifier et signer une convention avec une Institution de micro finance dans le cadre du transfert de gestion du fonds de promotion de l'Azawak dans le Cercle de Ménaka. Le projet devrait renforcer les capacités de l'Union faitière pour une autonomie d'actions potentielle. Aussi, en droite du suivi des engagements pris lors de la dernière rencontre tripartite à niamey en Octobre 2007, le projet devrait organiser les prochaines assises avant sa clôture. La direction du projet devrait suivre le cours du dossier d'identification de la troisième phase.

## Annexes 11.5 : Check-list Efficacité

Check-list 2.

L'efficacité

N° ....

L'efficacité évalue si les résultats du projet sont atteints et s'ils contribuent à la réalisation de l'objectif spécifique. Elle vérifie si les changements survenus dans la zone du projet sont attribuables au projet même. Elle évalue également si les bénéficiaires utilisent les résultats apportés par le projet.

### À remplir par le Projet

Oui Non NA

En ce qui concerne les indicateurs de l'objectif spécifique :

Existe-t-il des indicateurs pour l'objectif spécifique?

Les indicateurs de l'objectif spécifique sont-ils 'SMART'?

Les indicateurs de l'objectif spécifique font-ils l'objet d'un suivi?

Existe-t-il une base de comparaison?

2. Les indicateurs de l'objectif spécifique sont-ils atteints?

	% de réalisation escomptée	% réel de réalisation	différence*
300 familles ont acquis 1000 Azawak	90	105	-15
Le cheptel Azwak encadré par le projet se multiplie et atteint un effectif de 6500	90	62	28
Les éleveurs sélectionneurs enregistrent une augmentation de 15% de la production laitière et de 10% du poids à 1 an	75		Pas de situation de référence; aussi ce genre de calcul est à mettre en relation avec le cycle biologique de l'animal bovin qui est de 4 ans au moins.
Chaque éleveur recourt aux circuits de commercialisation mis en place par le projet	75		actions encore timides au niveau des sociétés coopératives

\* (% de réalisation escomptée - % réel de réalisation)

3. L'objectif spécifique sera-t-il réalisé uniquement grâce aux résultats atteints?

4. Les résultats s'assortissent-ils d'effets secondaires?

Y a-t-il des effets secondaires; influencent-ils l'objectif spécifique?



de manière positive

de manière négative



5. Des facteurs extérieurs influencent-ils l'objectif spécifique?



de manière positive

de manière négative

6. Quelles sont les caractéristiques des bénéficiaires impliqués dans le projet?

Les bénéficiaires du projet sont d'anciens éleveurs ayant connu la paupérisation suite aux sécheresses ou des éleveurs ayant très peu d'Azawak.

7. Les groupes qui bénéficie(ro)nt de l'objectif spécifique sont:

Les éleveurs bénéficiaires du projet doivent marquer leur intention à recevoir le crédit bétail, et ils souscrivent à un cahier de charges.

8. Les bénéficiaires ont-ils accès aux résultats fournis par le projet?



Dans le cas contraire, expliquez pourquoi (pour les résultats en question):

9. Les bénéficiaires utilisent-ils les résultats fournis par le projet?



Dans le cas contraire, expliquez pourquoi (pour les résultats en question):

10. Les bénéficiaires sont-ils satisfaits des résultats fournis par le projet?



Dans le cas contraire, expliquez pourquoi:

11. L'exécution du projet répond-elle:

- aux problèmes des bénéficiaires



- aux priorités des bénéficiaires



12. Les solutions proposées résolvent-elles les problèmes des bénéficiaires?



**Enseignements tirés**

Dans un premier temps, le crédit en nature était adapté au contexte d'éleveurs en voie de paupérisation; contrairement au remboursement en nature initialement proposé par le projet, le remboursement en espèce est mieux préféré par les éleveurs. Ce qui laisse la possibilité de transférer le crédit du projet à une institution de micro finance.

**Best practices**

L'implication des organisations des bénéficiaires et des Collectivités locales dans le processus de mise en œuvre d'un projet fournit de meilleurs résultats.

**Recommandations**

Renforcer les organisations socioprofessionnelles des éleveurs afin qu'elles soient pleinement partenaires d'une institution de micro finance pour l'octroi des crédits en espèce. Ces organisations seraient garant de l'équité notamment en participant aux mécanismes d'octroi de crédit et de remboursement. Aussi, elles participeraient à la définition d'autres types de produits pour une réelle promotion de l'Azawak.

## Annexes 11.6 : Check-list Durabilité

Check-list 3.	Durabilité	N° ....
---------------	------------	---------

**La durabilité se réfère à la probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention de coopération au développement après le retrait de l'aide du donateur.**

À remplir par le Projet	oui	Non	NA
1. L'instance partenaire participe-t-elle de manière active à:			
rapportage	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
prise de décisions	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
planning des activités	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
gestion financière	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
mise en oeuvre du projet	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
monitoring et évaluation	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
gestion des ressources humaines	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
gestion des ressources matérielles	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Des ressources et capacités sont-elles mise à disposition pour préserver et reproduire les résultats?			
Ressources humaines	<input checked="" type="checkbox"/>		
Ressources financières	<input checked="" type="checkbox"/>		
Équipement	<input checked="" type="checkbox"/>		
3. L'instance partenaire prend-elle les dispositions requises pour reprendre le projet?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
4. Existe-t-il un plan d'intégration du projet dans l'instance partenaire?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
le personnel affecté relève du Ministère de l'élevage et de la pêche; la troisième phase s'attellera à favoriser l'exécution des tâches d'encadrement par des structures pérennes			
5. Le projet assure-t-il une formation institutionnelle aux instances partenaires?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Le personnel formé reste-t-il en place?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Le projet renforce-t-il les capacités des organisations en ce qui concerne?			
Gestion de systèmes	<input checked="" type="checkbox"/>		
Gestion des processus	<input checked="" type="checkbox"/>		
Transfert de connaissances	<input checked="" type="checkbox"/>		
Networking	<input checked="" type="checkbox"/>		

8. Le projet veille-t-il au renforcement nécessaire des capacités des individus en ce qui concerne?

- Transfert de connaissances
- Échange d'expériences
- Échange de valeurs
- Empowerment
- Networking

9. Le projet est-il appuyé par les instances locales suivantes?

- Instances politiques
- Instances partenaires
- Instances de la société civile
- Instances culturelles (religieuses, ethniques, traditionnelles,...)

10. Les modalités d'aide renforcent-elles la durabilité?

- 

11. Les modalités d'exécution renforcent-elles la durabilité?

- 

12. Le projet contribue-t-il à la durabilité dans les dimensions suivantes?

- Politique
- Sociale
- Institutionnelle
- Organisationnelle
- Culturelle
- Économique
- Technique

13. Le projet est-il assorti de conditions posées par le donateur?

- 

Le cas échéant, ces conditions sont-elles déduites des stratégies nationales?

- 

14. Le projet respecte-t-il le principe de l'aide déliée?

- 

15. L'instance partenaire respecte-t-elle sa contribution?

- 

**Remarques**

L'élevage de l'Azawak est une activité traditionnelle des communautés du Cercle de Ménaka, donc la durabilité des actions du projet qui visent la multiplication de cette race est garantie. La troisième phase permettra la poursuite de l'intégration des services de la DRPIA dans le dispositif opérationnel d'encadrement du projet pour une pérennisation du processus d'évaluation génétique des animaux dans leurs élevages d'origine.

## Annexes 11.9 : Aperçu des marchés publics



PROGRAMMATION MARCHES PUBLICS 2010

PROJET : MLI0502012

Numéro du marché	Intitulé du marché	Brève description du marché	Type du marché	Devise	Montant (estimé / réalisé)	Montant euros (estimé / réalisé)	Mode d'exécution	Code(s) Budgétaire(s)	Fournisseur(s)	Mode de passation	Etat d'avancement	Remarques	Milestones (réalisés ou planifiés)				
													Date(s) / période(s) Préparation Cahier de charges	Date(s) / période(s) Publication	Date(s) / Période(s) d'Attribution	Date(s) / Période(s) d'Exécution	Date(s) / Période(s) Paiement
	Construction parc de vaccination	Un parc de vaccination pour le contrôle de performance des ES à Ménaka	Travaux	XOF	8 000 000	€ 12 196	cogestion	A_02_02		Consultation restreinte	Dossier en cours d'élaboration		Janvier 2010	Janvier 2010	Février 2010	Mars 2010	Février et Mars 2010
	Construction parc de vaccination	Un parc de vaccination pour le contrôle de performance des ES à Anderamboukane	Travaux	XOF	8 000 000	€ 12 196	cogestion	A_02_02		Consultation restreinte	Dossier en cours d'élaboration		Janvier 2010	Janvier 2010	Février 2010	Mars 2010	Février et Mars 2010
	Protocole d'accord	Appui campagne de vaccination Service vétérinaire	Services		750 000	€ 1 143	cogestion	A_03_04	Service vétérinaire		Dernière tranche à payer		Octobre 2006				Juin 2010
	Protocole d'accord	Appui campagne de vaccination mandataire privé	Services	XOF	400 000	€ 610	cogestion	A_03_04	Mandataire privé		Dernière tranche à payer		Novembre 2008				Juin 2010
	Protocole d'accord	Organisation Journée du Zébu Azawak	Services	XOF	9 817 170	€ 14 966	cogestion	A_05_04	Collectivités		Rapport d'exécution en cours		Janvier 2010		Janvier 2010	Février 2010	Janvier 2010